

Récupérer: une voie d'avenir

Pages spéciales sur l'environnement



La Tribune

jeudi
SHERBROOKE
29 mai 1997
88e ANNÉE - No 084
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Je préfère
BURGER KING
49¢
Valable dans les restaurants Burger King de Sherbrooke, Victoriaville et Drummondville

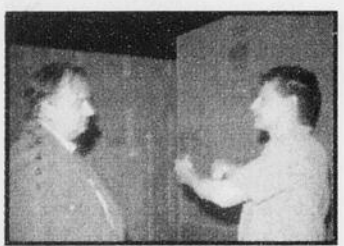
ÉLECTIONS 1997

Rencontre avec
Jean Charest



«J'ai vécu de grands moments de générosité» (A10)

Quoi qu'en dise les sondages, Chrétien voit un gouvernement majoritaire



Maurice Bernier, du Bloc: «Les gens savent que j'ai travaillé fort pour eux»



Duceppe défend l'intégrité territoriale du Québec en invoquant... la Constitution

LA CAMPAGNE EN A8 et B8

Météo / A2
SOLEIL
21
5h03 20h25
20 mai 05 juin 13 juin 20 juin

Moins de travail pour les étudiants

Des emplois plus rares mais le meilleur reste à venir

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Les étudiants de la région de Sherbrooke n'y échappent sans doute pas. Comme leurs collègues du reste du Québec, ils vivront la disette d'emplois cet été... et plusieurs d'entre eux chômeront.

Le premier son de cloche négatif a été entendu il y a quelques jours lorsqu'un sondage mené par la division recherche stratégique du Groupe Everest pour la Banque Nationale et La Presse a révélé que seulement 27 pour cent des employeurs interrogés comptaient embaucher un étudiant alors qu'ils étaient plus de 41 pour cent à vouloir le faire, au printemps de 1996.

Au Centre de main-d'œuvre du Canada pour étudiants, la responsable, Nancy Element, brosse un portrait préliminaire qui est fort ressemblant.

«C'est vrai que c'est moins bien engagé», a-t-elle lancé lorsqu'elle a été interrogée à ce sujet, hier après-midi.

A venir jusqu'à maintenant, a-t-elle rapporté, son centre a reçu quelque 337 offres d'emploi. L'an passé, à pareille date, on comptait 449 offres d'emploi. Il y a donc une baisse de 24,9 pour cent. Aussi bien dire du quart.

Nancy Element refuse toutefois d'être alarmiste. Optimiste, elle avance quelques explications.

«Il faut dire que l'été dernier a été phénoménal. Nous avons battu des records des cinq dernières années. Il y a peut-être beaucoup de ces employeurs qui embaucheront le même étudiant et qui n'ont donc pas à passer par nos services... Il y a aussi le fait que la température n'a pas été très propice, en ce mois de mai. Beaucoup d'emplois sont des emplois à l'extérieur. Les employeurs attendent peut-être l'arrivée du beau temps avant de déposer leurs offres d'emploi.»

A Placement étudiant du Québec, la responsable, Caroline Beaudry, dit toutefois ne pas vivre cette même réalité.

«Je n'ai pas de chiffres disponibles pour l'instant mais on peut dire que la situation est semblable à l'an dernier. Il n'y a pas moins d'offres d'emploi. Nous en comptons quelques centaines, déjà... Et les grosses semaines sont encore à venir. Chez nous, la fin du mois de mai et le début de juin sont des périodes très achalandées», a déclaré Mme Beaudry en affirmant que «le téléphone ne dérougit pas cette semaine».

L'an passé, à la grandeur de l'Estrie, Placement étudiant du Québec a assuré 802 placements. Madame Beaudry se dit optimiste d'arriver à des résultats semblables, cet été.

«Jusqu'à maintenant, ça va bien», a-t-elle confié.

REVOICI LA CHALEUR... ET LES FEUX

DANS LE CANTON D'EATON

DEUX CL-215 À LA RESCOUSSE



Des avions-citernes CL-215, spécialement conçus pour combattre les feux de forêt, ont dû intervenir en fin d'après-midi, hier, dans le Canton d'Eaton. Des flammes, qui avaient pris naissance dans les broussailles, menaçaient de s'étendre jusqu'à la forêt.

Claude PLANTE
Canton d'Eaton

La première véritable journée d'été s'est terminée dans un certain climat de panique, vers 17h hier dans la région du Canton d'Eaton, où un feu de broussailles hors contrôle menaçait de s'étendre à la forêt.

Grâce à l'intervention des pompiers de l'endroit et de deux avions-citernes du gouvernement provincial, les flammes ont pu être maîtrisées rapidement.

Selon les pompiers et les policiers de la SQ, le feu, vraisemblablement allumé par le propriétaire d'une plantation située sur le chemin Labonté pour faire brûler des broussailles, prenait de la vitesse rapidement, tellement qu'il a fallu faire appel à deux avions CL-215, spécialement conçus pour combattre les incendies de forêt.

«A leur arrivée, le feu était pratiquement éteint, note le chef des pompiers volontaires du Canton d'Eaton, Jean-Marie Landry. Nous avions peur que le feu se répande à la forêt de l'autre côté du chemin Labonté.»

«Les vents faisaient avancer les flammes. Heureusement, aucun bâtiment n'était exposé au feu. Il allait dans la direction inverse de la plantation tout près. On a eu le contrôle assez rapidement. Les avions nous ont aidés beaucoup. Ça travaille bien ces affaires-là...»

Seulement 25 minutes

En tout, cinq ou six acres de prairie ont été ra-

vagés. L'incendie, qui courait sur l'herbe séchée de ce printemps tardif, dégageait une épaisse fumée. A leur arrivée sur les lieux, les pompiers ont fait ériger une tranchée à l'aide d'un tracteur de ferme pour cerner les flammes.

Venus de Québec, les avions-citernes n'ont mis que 25 minutes à se rendre sur place. Les appareils, qui ont fait le plein soit dans le lac Memphrémagog ou au Massawippi, n'ont effectué que quelques largages au-dessus des flammes. Le combat était visiblement inégal.

L'opération, terminée vers 19h15, a attiré plusieurs curieux, voyant voler ces superbes avions jaunes dans le secteur.

Il ne s'agissait pour ces pompiers du ciel que d'une opération de routine, a soutenu pour sa part Bertrand Ouimette, pompier forestier de la Société de protection des forêts contre les incendies. «Dans le fond, ce n'était pour eux qu'une petite pratique. Ces gens-là ont vu bien pire», a-t-il dit avant de reprendre l'inspection finale des cendres qui recouvraient le vallon ravagé.

«Ça aurait pu être pire si le feu avait pu progresser, de l'herbe à la broussaille, puis aux arbres à la forêt. Mais ça n'a heureusement pas été le cas. Et puis, quand les flammes ont traversé le chemin (Labonté), le feu est arrivé dans une forêt de feuillus. Ça a ralenti beaucoup.»

«Ces feux-là, c'est toujours un peu la même chose, continue-t-il. Les gens veulent se débarrasser de branches ou de broussailles et les font brûler. Ils perdent le contrôle et ils appellent les pompiers.»

Les municipalités pourront recourir à la sous-traitance

Québec s'apprête à modifier le Code du travail

Michel HEBERT
Québec (PC)

Le Code du travail sera modifié l'automne prochain de manière à permettre aux municipalités d'avoir recours à la sous-traitance.

Le ministre du Travail Matthias Rioux a affirmé hier que les gestionnaires municipaux sont «très préoccupés par la question de la sous-traitance» et que «le projet de loi en préparation tient compte des revendications des municipalités».

Ces dernières, qui doivent réduire leurs coûts de main-d'œuvre de 6 pour cent d'ici au 1er septembre prochain, réclament ces assouplissements qui permettraient l'exécution de travaux par l'entreprise privée.

Le premier ministre Lucien Bouchard a indiqué à l'Assemblée nationale, hier, que ce dossier «aux répercussions considérables» l'obligera à prendre une décision «à l'automne».

Matthias Rioux a précisé que le menu législatif de l'actuelle session est surchargé et

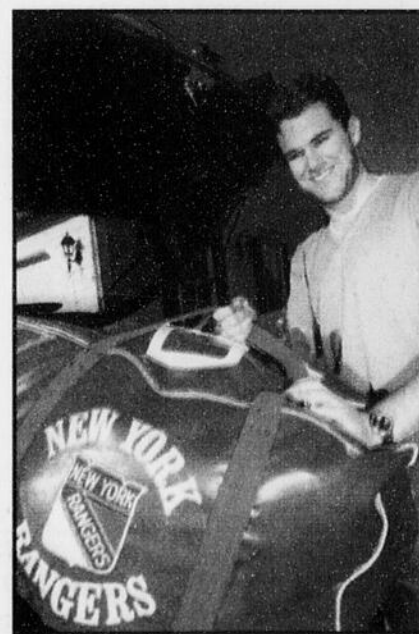
oblige le gouvernement à reporter à la session d'automne l'adoption d'une loi modifiant les dispositions du Code du travail relatives à la sous-traitance.

Selon le chef de l'ADQ, Mario Dumont, les municipalités doivent pouvoir recourir à la sous-traitance — empêchée par l'article 45 du code — afin d'assumer plus aisément les responsabilités de 500 millions \$ que Québec leur refilera bientôt.

«Est-ce qu'il a l'intention d'assouplir l'article 45, de mettre ce moyen-là concret sur la table pour aider les municipalités à mieux gérer les taxes des contribuables?», a demandé Mario Dumont au ministre Rioux.

Ce dernier ne s'y objecte pas, mais le caractère explosif de ce dossier l'incite à la prudence. «Parce qu'il n'y a pas seulement les municipalités dans le débat, a-t-il expliqué, il y a également les grandes centrales.»

«Nous réfléchissons, nous pesons tous les aspects de cette question lourde de conséquences et nous serons en mesure de prendre des décisions à l'automne», a déclaré Lucien Bouchard, invité par Daniel Johnson à donner son avis sur cette question.



Les sports

Fatigué, le Kid rentre au bercail

Après un début de saison dans la LNH, un championnat du monde junior, une coupe Memorial et une participation aux séries de la coupe Stanley, Christian Dubé rentre à la maison au terme d'une drôle de saison. «Ça fait du bien de revenir», a-t-il raconté hier.



Les Faucons refusent 200 000 \$ pour leur premier choix au repêchage



CAHIER C

Un moratoire d'un an tout au plus

La Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford réagit aux conclusions du rapport Nicolet sur le futur casino



Pierre Lefebvre, président de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford
Gilles DALLAIRE
Magog

Si le gouvernement du Québec se plie aux recommandations du comité consultatif qui, le 22 mars, à Magog, a entendu les opinions du milieu sur l'opportunité de l'implantation d'un casino dans la station touristique Magog-Orford, la durée du moratoire dont sera frappée l'ouverture de nouveaux casinos ne devra pas dépasser un an.

Qui plus est, ce moratoire devra aussi frapper l'ajout de places de jeu dans les trois casinos présentement ouverts au Québec.

Telles sont, avec la demande pressante d'une rencontre avec le ministre responsable de l'Estrie, M. Bernard Landry, les demandes que la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford adresse au gouvernement après

analyse du rapport déposé lundi par le comité consultatif présidé par M. Roger Nicolet.

Tout en se réjouissant que le comité consultatif ait, comme lui, réclamé une évaluation de la faisabilité du projet assortie d'une étude de l'impact social de sa réalisation, l'organisme demeure convaincu de sa pertinence.

«Si, partout ailleurs dans le monde, un casino de villégiature est un actif pour le milieu où il est implanté, il peut en être un aussi pour la station touristique Magog-Orford», a déclaré hier le président du comité promoteur du projet, M. Jean-Guy Gingras, lors d'une conférence de presse.

Il s'est dit surpris de l'affirmation faite par le secrétaire régional du gouvernement, M. Claude Boucher, à l'effet que la rentabilité économique d'un casino implanté dans la station touristique ne lui a pas été démontrée lors de l'audience publique du 22 mars.

«Un mémoire présenté le 5 juillet 1994 à la Société des casinos par la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford a suscité un commentaire tout à fait contraire. De plus, le mémoire présenté le 22 mars par la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford a démontré que l'impact économique prévisible de l'implantation d'un casino justifie amplement une évaluation de la faisabilité du projet incluant une étude de l'impact social de sa réalisation, ce qui est le but que nous visons», a-t-il expliqué.

Il a ajouté que, dans une lettre datée du 19 mars 1996, M. Raymond Bréard, conseiller spécial de M. Landry en matière d'affaires économiques et financières, a écrit: «J'ai pu constater que vous avez déjà transmis votre dossier au président de Loto-Québec et au président de la Société des casinos du Québec. Dans ce contexte, je ne crois pas qu'il soit justifié de procéder à une étude de faisabilité du projet. Il m'apparaît évident que votre dossier franchira cette étape avec succès.»

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford, M. Pierre Lefebvre, a rappelé de son côté que l'implantation d'un casino créait de 500 à 600 emplois dans une région où on dénombre près de 5000 prestataires de l'assurance-emploi et de la sécurité du revenu, soit autant de personnes que le secteur manufacturier en emploi.

«La région a besoin de chacun de ces emplois», a-t-il souligné en affirmant que M. Landry doit donner à la station touristique Magog-Orford la garantie formelle que, quand un deuxième casino de villégiature sera implanté au Québec, c'est sur son territoire qu'il le sera.

AUTRE MANIF CONTRE LA FUSION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Michel RONDEAU
Sherbrooke

Nouvelle manifestation des gens de Saint-Denis de Brompton hier contre le découpage des commissions scolaires, mais cette fois à Sherbrooke, devant le centre administratif de la CSCS, où même des jeunes des autres municipalités sont venus grossir les rangs de ceux de Saint-Denis.

«On ne veut pas perdre nos amis», ont protesté Karine Létourneau, de Rock Forest, Fanny Richard, de Deauville, et Catherine Graham, de Sherbrooke, tous des élèves du Triolet. «Ce serait plate de les perdre, poursuit Fanny. Ça nous ferait de la peine.»

Quelques parents et quelques dizaines d'adolescents de Saint-Denis étaient rejoints par quelques jeunes sympathisants d'ailleurs, mais tous étudiants au Triolet.

Vincent Hinse, un élève du Triolet en provenance de Saint-Denis, faisait remarquer: «Si on nous envoie à Windsor, on va perdre nos amis d'ici, mais en plus Saint-Denis va être divisé entre trois territoires et on va encore perdre d'autres amis. On ne veut quand même pas perdre nos amis de Saint-Denis!»

Effectivement, le projet Marois envisage d'orienter des jeunes de Saint-Denis vers Windsor, mais aussi vers Valcourt et vers Magog.

Cela, c'est le côté affectif du problème, mais fait remarquer Nathalie Côté, il y a les problèmes concrets: «Nous (elle et une copine, Amélie Drouin), on a un cours de gym au Salésien après l'école, trois jours par semaine. On prend le transport en commun pour aller du Triolet au Salésien, où nos parents viennent nous chercher après le travail. Si on va à Windsor, tout ça est fini. On peut plus prendre d'activités parascolaires après la classe; nos parents ne pourront pas venir nous chercher.»

Pour sa part, Caroline Bolduc est inscrite en danse au Triolet. «Il y a des élèves de Saint-Denis inscrits dans les programmes de sports-études et de danse. Si on doit quitter la CSCS, on perd nos options spéciales.»

Le président du comité d'école et du conseil d'orientation, M. Gaëtan Benoit, prend ces exemples pour démontrer qu'on peut vivre en milieu rural et obtenir d'excellents services de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke. Saint-Denis croit donc que toute l'Estrie pourrait être regroupée sous le chapeau de la CSCS et M.



Une nouvelle manifestation a réuni hier, devant le centre administratif de la CSCS, des parents et des élèves de Saint-Denis qui fréquentent l'école Le Triolet, ainsi que des jeunes sympathisants de la région qui ne veulent pas perdre leurs amis de Saint-Denis. Cidessus, Karine Létourneau, de Rock Forest, et Karine Richard, de Deauville, portant les pancartes de leurs amis.

Benoît se dit certain que la ministre de l'Éducation n'y verra pas d'objection. Ceux qui s'opposent à cette fusion sont les commissions scolaires de la région, juge M. Benoit, qui y voit des craintes injustifiées.

Interrogée sur l'intérêt que pourrait représenter pourtant l'appartenance à la Commission scolaire Morilac, de Windsor, la plus performante de la région au plan académique, Mme Sylvie Tremblay, une mère de Saint-Denis, répond: «La CSCS aussi performe bien. De plus, cet avantage ne peut pas compenser la quantité d'inconvénients que poserait la fréquentation d'une autre commission scolaire par les enfants.»

Plus tôt cette semaine, était déposé auprès du délégué régional Claude Boucher, un dossier rendant compte de l'opposition au projet actuel de découpage des commissions scolaires de la part de la population du Canton d'Eaton, de la MRC du Haut Saint-François, de la municipalité du Canton d'Eaton, de la commissaire Jacinthe Bélisle de la CSCS, du comité de parents de la CSCS, du conseil d'orientation de l'école Notre-Dame-de-La-Paix de Johnville, du conseil d'orientation de l'école Saint-Antoine de Lennoxville, de la direction de l'école du Phare d'Ascot et du comité d'école de l'école d'éducation internationale du Phare.

Tous demandent à la ministre de renoncer au projet tel qu'elle l'a con-

çu. Certains lui demandent un moratoire, d'autres lui demandent la fusion de toutes les commissions scolaires de la région, quelques-uns indiquent qu'ils tiennent à rester avec la CSCS sans spécifier si ce serait à l'intérieur d'une commission scolaire régionale.

Ce sera le cas encore samedi prochain, le 31 mai, 9h30, alors que les citoyens de Stoke manifesteront entre l'école et le centre communautaire.

La population de Stoke, réunie plus tôt cette semaine, a décidé de cette action en considérant que «briser le système scolaire affecte en même temps tout le tissu communautaire de la municipalité: infrastructures, loisirs, famille, travail, vécu communautaire et paroissial.»

loto-québec résultats

Tirage du 97-05-28

| | |
|------------------------|-----------------------|
| 1 ^{er} numéro | 2 ^e numéro |
| 771666 | 175653 |
| 10 000 \$ | 10 000 \$ |
| 3 ^e numéro | 4 ^e numéro |
| 493399 | 839072 |
| 10 000 \$ | 100 000 \$ |

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

PANCO Tirage du 97-05-28

| | | | | |
|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 5 | 12 |
| 24 | 25 | 30 | 33 | 35 |
| 38 | 48 | 51 | 53 | 54 |
| 58 | 59 | 60 | 65 | 67 |

Extra Tirage du 97-05-28

NUMÉRO 566461

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

SPAGHETTI SAUCE CREVETTES PAIN À L'AIL GRATINÉ 4.99

Guido's CARREFOUR DE L'ESTRIE La Grande Place, Victoriaville

PIZZA

Victoriaville 22/6, Thérford Mines 22/6, Drummondville 22/6, Lac-Mégantic 21/6, Valcourt 21/6, Sherbrooke 21/6, Magog 21/6, Coaticook 21/6

Facteur Vent

Nul

| AUJOUR'HUI | CETTE NUIT | DEMAIN | SAMEDI | DIMANCHE |
|------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| 21 PRÉC. 0 | 6 PRÉC. 20 | 23 PRÉC. 30 | 17 PRÉC. 90 | 19 PRÉC. 60 |

QUÉBEC

| | |
|--------------------------|-------------------------|
| Chicoutimi Sol 20/6 | Québec Sol 22/7 |
| Gaspé Sol 19/4 | Fimouski Sol 18/6 |
| Iles-de-la-Mad. Sol 10/4 | St-Georges Sol 22/7 |
| La Grande Enu 15/3 | Sept-Îles Sol 16/3 |
| Lac-St-Jean Sol 20/6 | Trois-Rivières Sol 22/6 |
| Montréal Var 22/9 | Val d'Or Enu 22/7 |

CANADA

| | | | |
|------------------------|-------------------|---------------------|----------------------|
| Charlottetown Sol 16/5 | Régina Sol 25/6 | Boston Sol 23/12 | New York Var 24/13 |
| Edmonton Nua 21/8 | St-John's Plu 8/2 | Bridgport Var 21/10 | Portland Sol 26/6 |
| Fredericton Sol 23/5 | Toronto Nua 17/8 | Burlington Sol 26/6 | Portland Sol 22/7 |
| Halifax Sol 19/4 | Victoria Var 19/9 | Concord Sol 26/4 | Providence Sol 24/8 |
| Ottawa Enu 21/9 | Winnipeg Sol 23/6 | Detroit Plu 17/12 | Washington Var 22/11 |

USA

| | | | |
|---------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Athènes Sol 26/19 | Mexico City Plu 26/13 | Atlantic City Var 21/13 | Nassau Sol 31/22 |
| Beijing Sol 24/14 | Moscou Sol 15/3 | Cape Cod Sol 23/12 | Old Orchard Sol 22/7 |
| Berlin Nua 16/6 | Paris Sol 21/10 | Daytona Beach Var 27/23 | Orlando Var 29/20 |
| Hong Kong Sol 29/23 | Port-au-Prince Ave 30/22 | Fl Lauderdale Sol 31/24 | Plattsburg Sol 26/6 |
| Lisbonne Sol 22/15 | Rome Sol 24/10 | Honolulu Sol 29/19 | Tampa Var 31/22 |
| Londres Nua 17/10 | Tokyo Nua 21/14 | Key West Var 31/27 | Virginia Beach Sol 19/11 |
| | | Miami Var 31/24 | West Palm B Var 31/24 |
| | | Myrtle Beach Nua 22/13 | Wildwood Var 21/13 |

INDICE UV

| | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 60 | 30 | 20 | 15 | | | | | | |

© 1996 Infomédia/Météo

EMPLOIS DU JOUR

Agent/e de sécurité
Offre: 2180328
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 10.60 \$/h, perm. plein temps, 30 h/sem, adm. à Perspective emploi jeunes ou subvention salariale ciblée, DEC en technique policière ou 1 an en sécurité
Fonctions: resp. console de sécurité.

Représentant/e des ventes
Offre: 2181053
Lieu: Sherbrooke et environs
Salaire: commission, temp. plein temps ou temps part. Exigences: exp., clientèle commerciale, véhicule personnel, disponible immédiatement

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

POUR MOINS DE 5 \$

Les petites annonces

LaTribune

564-0999
1 800 567-6955 (zone interurbaine)

Plus de 100 000 acheteurs regardent cette annonce. Pour tout vendre...

LA LOTTO 6/49 2-3-19-32-36-47 (25)

L'EXTRA 5 6 6 4 6 1

LA QUOTIDIENNE 09 5 - 2 9 4 8

INDEX

Arts:C-12
Bandes dessinées:C-8
Chez nous:B-1
Décès:C-10
Économie:B-4
Louissette Vézina:B-3
Messier en liberté:C-6
Opinions:A-10
Petites annonces:C-7
Sports:C-1
Tribune des ados:C-6

LaTribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

| TÉLÉPHONES | LIVRAISON | ABONNEMENTS |
|--|--|---|
| Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168 | Camelots et camelots motorisés Prix de vente:3,51 \$ T.P.S.:25 \$ T.V.Q.:24 \$ Coût à l'abonné:4,00 \$ | Abonnement payé à l'avance: 1 an 175,12 \$ 12,26 \$ TPS 12,18 \$ 197,56 \$ Total 6 mois 87,60 \$ 6,13 \$ TPS 6,09 \$ 99,82 \$ Total 3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ TPS 3,12 \$ 51,10 \$ Total 1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ TPS 1,63 \$ 26,76 \$ Total |

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Press. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO Goupil



La «députée» derrière le député

À un local de campagne du Bloc québécois, dans le comté de Sherbrooke, un bénévole ayant noté ma présence en profite pour décocher quelques flèches en direction du camp Charest. Avec un brin de mépris dans la voix, il fait référence à Suzanne Poulin comme étant celle qui est «la véritable députée du comté de Sherbrooke...».

Il y a certainement un peu de vrai dans cette affirmation puisque c'est Suzanne Poulin qui dirige le bureau de comté de Jean Charest dans Sherbrooke. Or, comme celui-ci a passé le plus clair de son temps, pendant son dernier mandat, à arpenter le pays de long en large afin de rebâtir le parti dont il est le chef, c'est son adjointe qui a pris les guides du bureau de comté.

N'empêche qu'en voulant rappeler et condamner les absences répétées de Jean Charest du comté qu'il représente, ce bénévole du Bloc québécois a du même coup mis en relief l'importance de son adjointe.

Suzanne Poulin en même large, c'est un fait. Non seulement dans le comté de Sherbrooke, mais également dans la présente bataille électorale. Il s'agit d'avoir fait un bout de campagne aux côtés de Jean Charest à travers le pays pour savoir que la Sherbrooke de 43 ans joue un rôle indispensable aux côtés du chef du Parti conservateur. Elle est à la fois son bras droit et son bras gauche.

Suzanne Poulin ne quitte pas Jean Charest d'une semelle, sauf quand il dort — quelques heures par nuit — et lorsqu'il se rend au gymnase pour ses exercices quotidiens, très tôt le matin. À ce moment, l'adjointe se trouve déjà en réunion avec les membres de l'organisation.

Lorsque j'ai demandé et obtenu des entrevues avec Jean Charest dans l'avion qui le transporte d'un bout à l'autre du pays, Suzanne Poulin y a assisté, magnétoscope en main. Mine de rien, tout a été enregistré. Elle ou une autre adjointe (Rita Mezzanotte) conserve des enregistrements, donc des preuves irréfutables, de tout ce que dit le chef pendant cette campagne.

Le *modus operandi* est à peu près toujours le même. Le journaliste doit d'abord s'adresser à Suzanne Poulin s'il souhaite obtenir une entrevue exclusive, consentie autant que faire se peut à bord de l'avion, où le chef a plus de temps à sa disposition. Le moment venu, l'adjointe informe le journaliste que Jean Charest est prêt pour l'entrevue. On se dirige alors vers l'avant de l'avion, où Michèle Dionne, l'épouse du chef conservateur, cède le siège voisin à celui de Jean Charest, au journaliste, Michèle Dionne et Suzanne Poulin s'installent habituellement en spectatrices dans la première rangée de l'autre section. Lorsque l'entrevue débute, Suzanne Poulin actionne le magnétoscope.

On a saisi toute l'importance du travail de Suzanne Poulin au cours des derniers jours. Dimanche, dans l'avion de tournée, Jean Charest accorde une entrevue à Lysiane Gagnon de La Presse, dans les circonstances que je viens de vous expliquer. Dans sa chronique publiée mardi, la journaliste fait dire au chef conservateur que Brian Mulroney a un rapport père-fils avec lui.

Il n'en fallait pas plus pour que les journalistes anglophones montent aux barricades, après que leurs patrons leur aient traduit les propos rapportés dans le journal La Presse. Les Canadiens anglais détestent souverainement — cela dit sans jeu de mots bien sûr — Brian Mulroney.

En réalité, Jean Charest avait dit de sa relation avec l'ancien chef Mulroney: «C'est comme un père... On a toujours le goût de donner des conseils...». Voilà qui est fort différent, avouons-le.

Aux journalistes qui pensaient tenir un os et qui se ruiaient vers son chef mardi matin, croyant que Jean Charest venait finalement de commettre sa première gaffe d'importance de la campagne, Suzanne Poulin a fait entendre l'enregistrement contenu dans son magnétoscope. La journaliste de La Presse a reconnu son erreur, avouant ne pas utiliser un tel appareil dans l'exercice de ses fonctions.

Suzanne Poulin venait de tirer une très grosse épine du pied de son chef. Quelques minutes plus tard, la campagne reprenait son cours normal et l'adjointe de Jean Charest recommençait son travail qui consiste à influencer, autant que cela est possible, mais avec le plus grand des doigts, les journalistes affectés à la couverture de Jean Charest.

Moi, je n'ai pris aucun risque pendant la campagne. J'ai profité d'une escale à Toronto pour m'acheter un magnétophone. Que j'aurai dans la poche de mon veston lorsque je retournerai rejoindre le chef du Parti conservateur pour les dernières heures de la campagne, cette fin de semaine.

Même les journalistes ne sont jamais trop prudents...

Transfert éventuel de policiers de Sherbrooke vers Métro-Police

La Fédération provinciale offre ses services comme «médiateur»

Claude PLANTE
Sherbrooke

La Fédération des policiers municipaux du Québec pourrait bien jouer le rôle de «médiateur» dans d'éventuels transferts de policiers entre Sherbrooke et Métro-Police, si toutes les parties en présence le souhaitent.

L'organisme, dit son président, Michel Martin, pourrait bien mettre de l'huile dans l'engrenage quand viendra le temps de faire passer des agents d'un corps de police à un autre, si c'est évidemment le voeu des personnes impliquées dans le dossier.

«Ça nous ferait plaisir d'intervenir

si on nous le demandait, commente Michel Martin, président de la fédération québécoise. Nous avons l'expertise, les avocats, les professionnels pour s'en occuper.»

L'entente avec Métro-Police dévoilée hier par la Ville de Fleurimont montre que le corps policier devra procéder à l'embauche de personnel pour couvrir ce nouveau territoire. Sherbrooke, en contre-partie, pourrait très bien se retrouver avec un surplus de policiers.

«Comme fédération, nous prônons la stabilité au sein des corps de police», affirme M. Martin, ne cherchant pas trop à s'immiscer dans le dossier. «Ce n'est jamais agréable pour personne de changer d'emploi. Mais nous regrou-

pons des syndicats de policiers qui demeurent autonomes. À mon avis, ça serait la première fois qu'on verrait pareil transfert d'un corps policier à un autre.»

Métro-Police, qui deviendra la Régie intermunicipale de police Ascot-Lennoxville-Fleurimont, a prévu une nouvelle échelle salariale allongée pour les nouveaux policiers, qui mettront plus de temps à atteindre son sommet.

Aucune décision

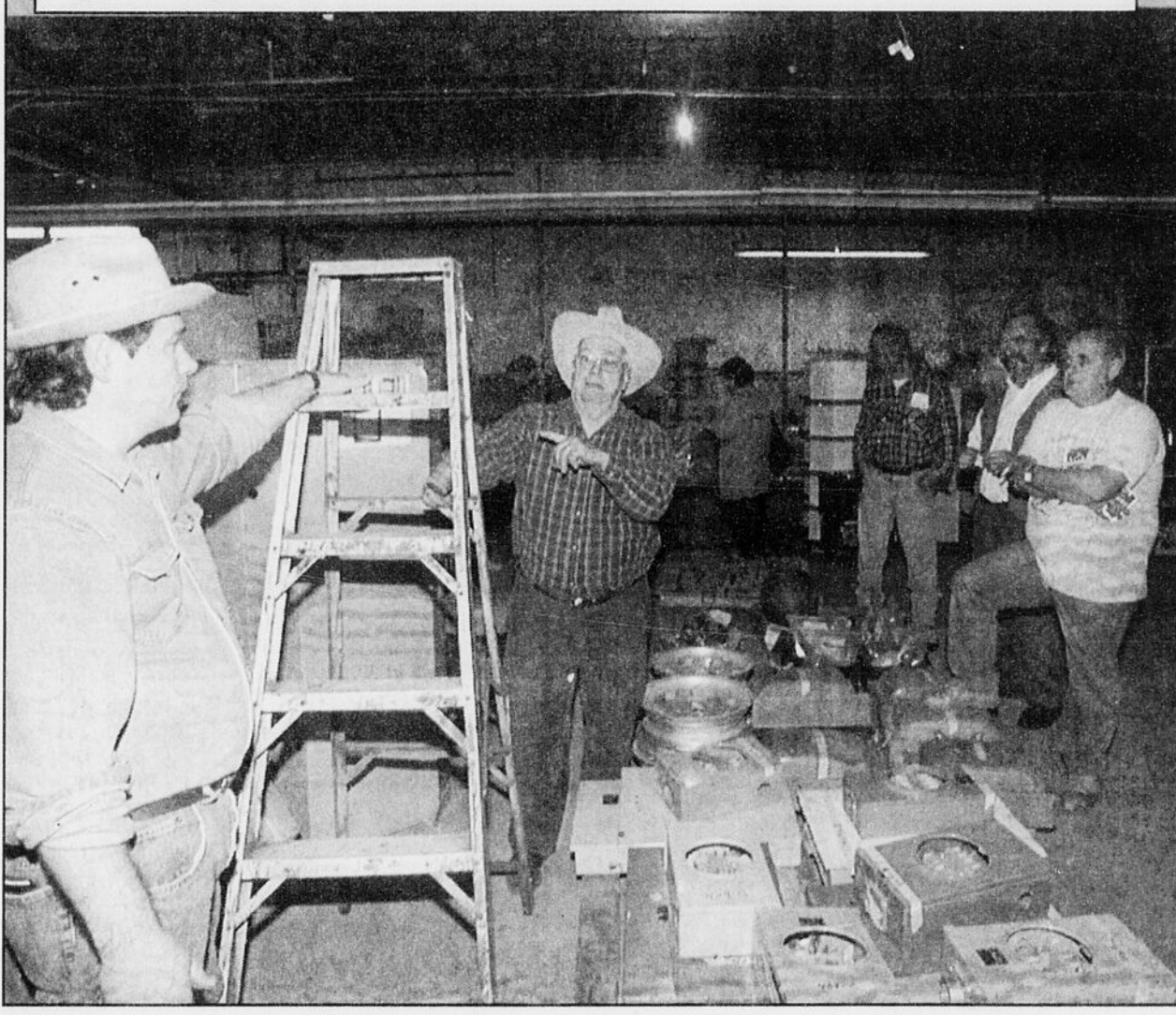
«Ça me semble évident que ce sont les jeunes policiers qui vont écoper dans ce dossier», retient M. Martin, un Sherbrookois d'origine. «Je suis l'affaire par le biais des médias et je demeure quand même positif.»

Le chef de la Sécurité publique de Sherbrooke, Michel Carpentier, n'a pas voulu émettre de commentaires. Par la voix du relationniste Serge Fournier, M. Carpentier a fait savoir qu'aucune décision n'est encore prise, compte tenu que le contrat entre Sherbrooke et Fleurimont prendra fin dans plusieurs mois.

D'ailleurs, l'entente entre Métro-Police et Fleurimont doit être acceptée par le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, avant d'être officialisée.

Un appel lancé à son bureau de ministre à Québec, hier en après-midi, est resté sans retour.

La Fondation Caritas gagne son pari



Imacom-Daguerre, Claude Poulin

Le premier encan bénéfique en partenariat avec les entreprises s'avère un succès

Karine TREMBLAY
Sherbrooke

«Sixante-quinze... Qui dit mieux? Soixante-quinze une fois, deux fois... On m'offre 100 \$, ici... Oui, monsieur, vous me dites 100 \$...»

La voix de l'encanteur se fait entendre, trouvant preneurs dans l'assistance pour la panoplie d'objets qu'il annonce.

Matériel de restauration et d'usage, équipement de bureau et d'informatique: plus de 500 articles ont été mis en vente, à la grande joie de quelque 150 personnes qui sont passées pendant la journée.

«C'est une réussite», dit M. Claude Mailloux en regardant la scène. Directeur au développement et au marketing de la Fondation Caritas, M. Mailloux était à l'origine de l'encan bénéfique qui avait lieu hier à Sherbrooke.

Manière originale

«Il y avait des millions de dollars qui dormaient dans les inventaires, on a seulement pensé les faire fructifier, dit-il. Surtout que c'est une façon originale, pour les entreprises, d'aider les plus démunis.»

«Car, poursuit-il, les gens d'affaires sont sollicités de toutes parts et ne peuvent, nécessairement, répondre à toutes les demandes d'aide financière qui leur sont adressées. En participant à notre encan, ils n'ont pas d'argent à déboursier. Bien au contraire, ils réalisent un profit, tout en se débarrassant de ce qui traîne dans leur entrepôt.»

L'idée de M. Mailloux était donc de prendre en consignment les surplus

d'inventaire des entreprises de la région et de les revendre lors d'un encan bénéfique. Une part des profits de vente revenait aux entreprises, tandis que la balance était déposée dans les coffres de Caritas.

Cette formule novatrice était une première dans l'histoire de la Fondation. «Ça fait des mois que nous travaillons sur le projet et nous avons rencontré plusieurs difficultés. Par exemple, il n'a pas été facile de recruter les entreprises. Nous en avons sollicité 1000 et, de ce nombre, une dizaine seulement a bien voulu participer. Nous sommes néanmoins conscients que c'est une première expérience. Considérant cela, notre encan est un succès», s'empresse d'ajouter M. Mailloux.

Celui-ci pense déjà à l'an prochain: «Nous allons revenir en force! Nous avons même une entente avec le gouvernement du Québec, qui nous remet les surplus d'équipements de bureau de ses ministères en Estrie et en Montérégie.»

L'encan annuel de la Ville

De plus, Caritas est présentement à négocier avec la Ville de Sherbrooke pour prendre en charge l'encan annuel des objets volés ou trouvés pendant l'année.

La Fondation Caritas, qui existe depuis maintenant 40 ans, voit dans ce genre d'activités de financement une façon rapide et efficace d'atteindre ses objectifs budgétaires. «Cela nous allège de beaucoup de préoccupations et nous permet de concentrer nos énergies sur le terrain, directement dans les milieux défavorisés», souligne M. Mailloux.

Saint-Élie s'apprête à signer pour cinq ans

Sherbrooke (CP)

À un moment où le maire Jean Perrault voit s'envoler l'important contrat de service de police avec Fleurimont, la municipalité de Saint-Élie-d'Orford s'apprête à revoir et à renouveler son entente avec Sherbrooke.

Lundi soir prochain, le conseil de Saint-Élie se penchera sur une nouvelle offre de la Ville de Sherbrooke pour un contrat de cinq ans, rétroactif jusqu'au 1er janvier 1997.

«C'est simplement la même entente que nous avons signée avec Sherbrooke en 1996, mais pour cinq ans au lieu de deux ans, fait valoir le maire Richard Gingras. Comme nous le demandait le ministre de la Sécurité publique (Robert Perreault), nous avons une entente de cinq ans qui se terminera en 2001.»

«Nous aurons le même service et la même couverture. Rien n'a changé. Ça devrait être une formalité lors de la réunion de lundi soir.»

Pour 1997, l'entente demandera des déboursés de 398 000 \$, et de 421 000 \$ l'année suivante.

«On ne peut pas mettre de chiffres pour les années qui suivront puisque le contrat stipule que les coûts vont augmenter en fonction de l'évaluation municipale et de la population. Ça devrait jouer dans les mêmes chiffres.»

Satisfait pour le moment

Se disant peu au courant du dossier, M. Gingras n'a pas voulu commenter la nouvelle entente de la Ville de Fleurimont et Métro-Police, au détriment du service de police de Sherbrooke.

On sait que, mettant un terme à son alliance avec Sherbrooke pour ce qui est des services de police, Fleurimont deviendra partenaire avec Lennoxville et Ascot du corps policier Métro-Police, qui deviendra une Régie intermunicipale de police à partir du 1er janvier 1998.

«Pour l'instant, nous sommes bien satisfaits du service de la police de Sherbrooke, assure le maire de Saint-Élie. Nous ne sommes pas prêts à faire comme Fleurimont, certainement pas avant la fin du présent contrat.»

La Tribune

3€

BINGO

Soleil

4 000\$ à gagner!

8 MARATHONS DE 500\$ EN BONS D'ACHATS DU CARREFOUR DE L'ESTRIE

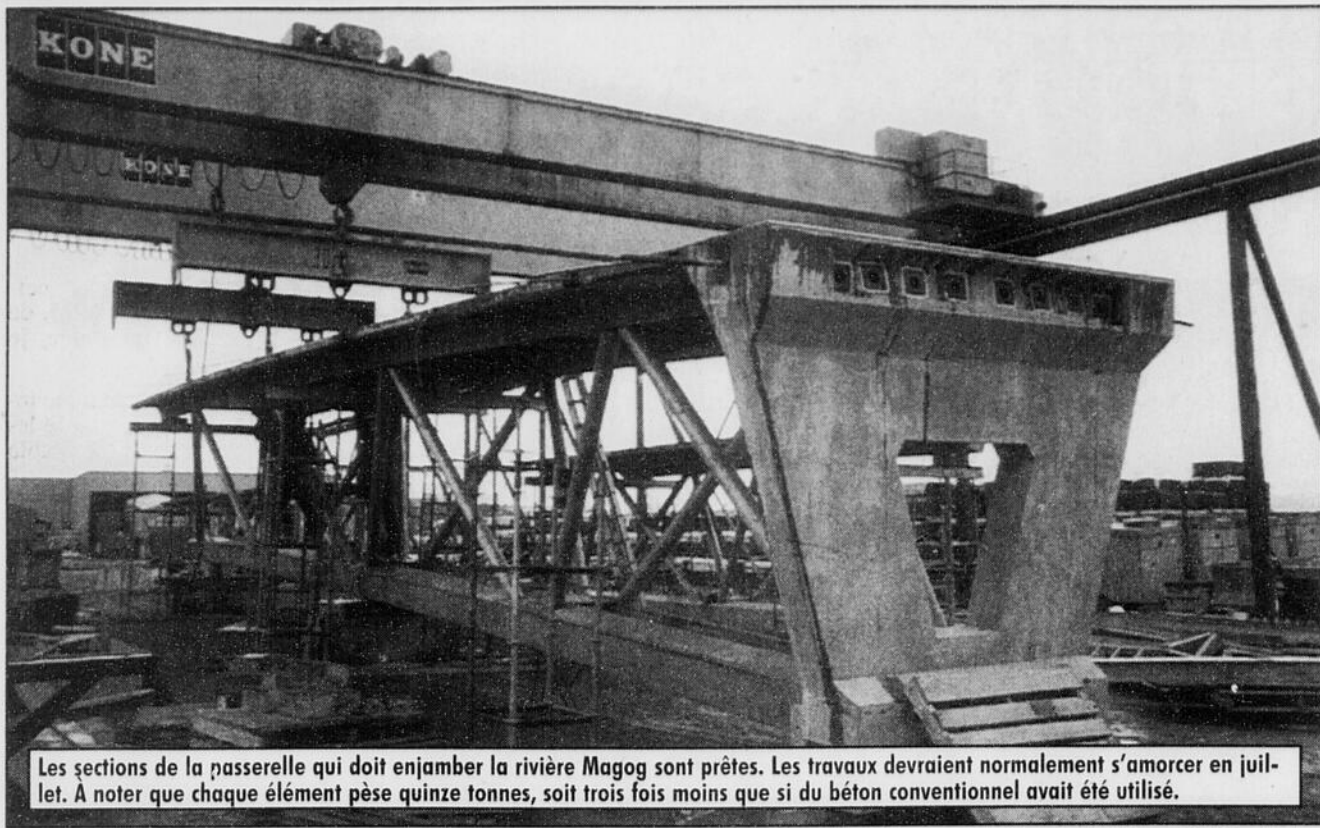
2e MARATHON-CARTE COMPLÈTE
UTILISEZ LA CARTE LIME DISTRIBUÉE DANS LE TÉLÉ-PLUS DU 24 MAI 1997

Les numéros du bingo d'aujourd'hui:

| | | | | |
|---------|---------|---------|---------|---------|
| N 37 | O 66 | G 48 | G 60 | O 63 |
| O 68 | N 34 | I 24 | G 55 | |
| | | | | |

Veuillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de désigner les gagnants. Aucun numéro ne sera communiqué par téléphone. Seules les cartes complètes seront acceptées. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950 rue Roy, Sherbrooke.

Abonnez-vous au 564-5466 Zone interurbaine 1 800 567-6955



Les sections de la passerelle qui doit enjamber la rivière Magog sont prêtes. Les travaux devraient normalement s'amorcer en juillet. À noter que chaque élément pèse quinze tonnes, soit trois fois moins que si du béton conventionnel avait été utilisé.

Photo, Département de Génie civil de l'Université de Sherbrooke

La passerelle révolutionnaire sera prête au mois d'août

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Toutes les sections de la passerelle qui enjambra la rivière Magog, au centre-ville de Sherbrooke, sont prêtes depuis quelques jours déjà. Ces six segments de dix mètres de long chacun seront mis en place au début de juillet, dès qu'aura pris fin la période de frai d'un poisson qui choisit le confluent des rivières Magog et Saint-François pour perpétuer son espèce.

Si tout se déroule comme prévu, donc, les piétons et les cyclistes pourront circuler sur cet ouvrage unique au monde à compter du mois d'août.

Comme le rappelle le professeur et chercheur, Pierre-Claude Aïtcin, cette passerelle est la première application industrielle d'une technologie mise au point au département de génie civil de l'Université de Sherbrooke. Il s'agit de la technique d'utilisation d'un béton haute performance, un béton de poudres réactives (BPR) qui permet d'alléger une structure tout en multipliant sa résistance. Cette technologie est sans pareille à travers le monde et est en avance de trois ou quatre ans sur ce qui se fait ailleurs.

La compagnie Béton Bolduc, de Sainte-Marie-de-Beauce, a mené à terme la construction de ces segments, entre le mois de mars et le milieu de mai. Ces six voussoirs se caractérisent par la minceur de la dalle principale qui ne dépasse pas 1 3/8 pouce. L'utilisation de tubes de béton coulé à l'intérieur de tubes d'acier inoxydable très minces contribuent à donner une silhouette très légère à l'ensemble.

Pour imaginer la résistance de ce béton, M. Aïtcin rappelle que le béton traditionnel utilisé dans la construction des fondations de maison a une résistance de 20 mégapascal. Pour le pont Jacques-Cartier, le béton haute performance avait une résistance de 60 mégapascal. Là, pour la passerelle, on parle de 200 mégapascal.

La passerelle sera «intelligente». À l'intérieur de la dalle, des capteurs ont été installés. Reliés à l'Université de Sherbrooke par ligne téléphonique, ces capteurs permettront aux chercheurs de suivre de très près la réaction du béton à tous les éléments extérieurs comme la température et l'achalandage.

L'ouvrage qui a été rendu possible grâce à un investissement public de 683 000 \$, attirera l'attention des chercheurs à travers le monde. Ceux-ci pourront la voir de près s'ils participent au congrès international sur le béton haute performance qu'organise le département de génie civil, en juillet 1998.

L'équipe de M. Aïtcin se compose de Mohamed Lachemi et d'Éric Dallaire, chercheurs, et de Frédéric Cazau, un ingénieur français de la compagnie Bouygues qui a mis au point le béton de poudres réactives, un béton qui n'utilise pas de concassé comme liant mais du sable et des fibres d'acier.

«A cause de la fibre d'acier, le coût du béton est plus élevé. On croit pouvoir le réduire de moitié grâce à d'autres produits», a signalé M. Aïtcin.

Les travaux d'aménagement de la passerelle seront confiés à la compagnie Pomerleau, sous la surveillance de l'ingénieur Pierre Blais, du Groupe Teknika.

Atteint de paralysie cérébrale

Alain Ouellette reçoit finalement une réponse favorable de l'aide sociale

Sherbrooke (GF)

Les péripéties vécues par Alain Ouellette, un assisté social de Sherbrooke, ont finalement connu un dénouement heureux.

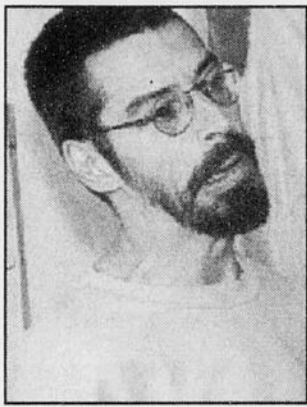
Alain Ouellette est ce Sherbrookoïse affecté par la paralysie cérébrale et une arthrose à la colonne vertébrale qui a demandé une révision de la décision de ne pas lui accorder le soutien financier, un montant supplémentaire à l'allocation mensuelle d'aide sociale. Pour cette révision, il devait subir une entrevue téléphonique, ce qu'il avait dénoncé récemment, au cours de la Semaine de la personne assistée sociale. Il disait croire que les réviseurs ne pouvaient porter un jugement éclairé sur ses capacités physiques sans le voir en personne puisque son élocution ne trahit rien son réel état physique.

L'entrevue téléphonique a eu lieu la semaine dernière. Elle a duré une vingtaine de minutes. En raccrochant, M. Ouellette demeurait inquiet.

Au ministère de la Sécurité du Revenu, on a expliqué que l'entrevue téléphonique reste le mécanisme le plus efficace dans le processus de révision d'une décision portant sur les capacités physiques et intellectuelles d'un bénéficiaire de l'aide sociale.

De fait, moins d'une semaine plus tard, M. Ouellette a reçu hier un avis signalant que sa demande a été reçue positivement. Il aura droit au soutien financier et cette mesure s'applique de manière rétroactive au moment du dépôt du premier certificat médical. Inutile de décrire la joie de M. Ouellette.

Pour justifier l'entrevue téléphonique,



Alain Ouellette

psycho-social et un spécialiste en main-d'œuvre... Ces spécialistes prennent une décision, non seulement à la suite de l'entrevue téléphonique mais aussi à l'étude du dossier complet dont le certificat médical», a-t-elle déclaré.

Ce certificat médical laisse peu de place aux détails, reprochait M. Ouellette. Ainsi, a-t-il ajouté, la décision initiale de lui refuser le soutien financier a reposé sur la réponse affirmative de son médecin à la question: «le diagnostic posé et les limitations qui en découlent permettent-ils quand même à cette personne de développer actuellement ses habilités de travail?».

Comme l'a expliqué M. Ouellette, le médecin traitant a pris pour acquis que n'importe qui, à moins d'être quadruplégique - et encore - peut développer des habilités de travail. Constatant l'impact de cette réponse,

Hélène Gingras, porte-parole pour le «Service d'évaluation médicale et socio-professionnelle», a expliqué que la révision par téléphone est menée par «trois experts dans trois disciplines différentes: un médecin, un spécialiste en

le médecin traitant a signé un second rapport médical dans lequel il fournit, cette fois-ci, une réponse négative. Il a justifié sa nouvelle réponse par les troubles moteur permanents dont est handicapé M. Ouellette.

Selon Mme Gingras, les rapports médicaux et l'ensemble du dossier du bénéficiaire sont suffisamment éloquentes pour permettre des prises de décisions éclairées.

Elle a signalé que l'entrevue téléphonique a remplacé les entrevues systématiques en présence des parties pour des raisons d'efficacité et d'accélération des processus de révision.

«Pour les bénéficiaires, cette nouvelle façon de faire est très appréciée parce qu'elle évite les déplacements et réduit le stress d'avoir à faire face aux trois personnes du comité de révision... Il y a eu des expériences faites en 1995 et en 1996 et elles ont démontré que les entrevues téléphoniques donnaient les mêmes résultats que les entrevues en personne, sans en avoir les inconvénients de coût et de temps», a dit Mme Gingras.

La semaine dernière, le ministère avait expliqué que M. Ouellette devra attendre environ un mois avant d'obtenir une réponse définitive. Ce délai a été justifié par la charge de travail des membres du comité de révision et leur obligation d'établir un consensus et de rendre une décision par écrit. La rapidité avec laquelle le dossier a finalement été traité a amené M. Ouellette à croire que l'intervention du journal n'y était pas étrangère.

FÉLICITATIONS AUX COMPAGNIES LAURÉATES

Eka Chimie Canada inc.
Magog

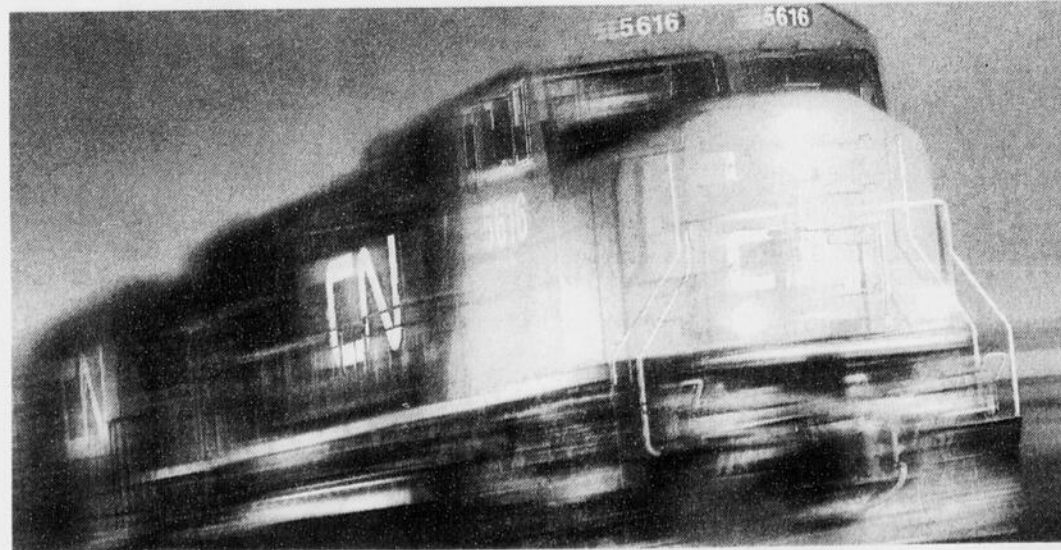
LES PRIX 1996 DE MANUTENTION SÉCURITAIRE DU CN

La manutention et l'expédition sécuritaires des marchandises dangereuses nous tiennent tous à cœur. Cette année encore, le CN honore 38 usines pour la qualité de la sécurité dans la manutention des wagons-citernes. La cause de la sécurité ferroviaire et de la protection de l'environnement a reçu un appui important grâce au dévouement de milliers d'intervenants du monde du transport, qui ont su respecter, voire même dépasser, les critères de sécurité les plus exigeants. Notre programme, dans sa sixième édition annuelle, y est pour beaucoup. Grâce au partenariat établi avec nos clients, nous avons aujourd'hui l'une des meilleures fiches de sécurité en Amérique du Nord. Voilà de bonnes nouvelles à la fois pour l'environnement et pour l'ensemble des communautés canadiennes.

LA SÉCURITÉ



D'ABORD.



CN
CANADIEN NATIONAL

www.cn.ca

Le Salon de la Femme 1997

Sherbrooke
DU 29 MAI AU 1^{ER} JUIN 97

Au Centre Julien Ducharme de Fleurimont (aréna)

PLUS DE 60 EXPOSANTS

Nouveautés & Tendances

> De tout pour vous !!!

> Santé > Habitation > Décoration

> Esthétique > Information

> Communication > Cosmétique

> Et beaucoup plus...

Jouez au CASINO et courez la chance de GAGNER UN VOYAGE À NEW-YORK

TARIFS D'ADMISSION:
ADULTES: 5.00\$
12 ANS ET MOINS: 2.00\$
3 ANS ET MOINS: GRATUIT

HEURES D'OUVERTURE:
JEU. 29 MAI DE 18H00 À 22H00
VEND. 30 MAI DE 13H00 À 22H00
SAM. 31 MAI DE 11H00 À 22H00
DIM. 1 JUIN DE 11H00 À 18H00

Ville de Fleurimont

Centre de l'Énergie et du Développement CEE Inc.

32212

Margarine: Vallières accuse Québec de laxisme

□ La coloration menacerait, selon le Syndicat des producteurs de lait, 287 emplois et 57 fermes laitières en Estrie



Yvon Vallières, président de la Commission parlementaire de l'Agriculture, a pointé ce qu'il appelle l'inertie du gouvernement péquiste dans le dossier de la coloration de la margarine.

Michel MORIN
Sherbrooke

Les fabricants de beurre, tout autant que les producteurs de lait, exigent du gouvernement du Québec qu'il se dresse fermement contre la coloration de la margarine. Si cette menace se concrétise, elle conférerait à ce succédané la même couleur que celle du beurre.

Le Regroupement pour l'industrie du beurre (RPIB) était à Sherbrooke, hier, pour dénoncer l'éventualité que caressent les margariniers, souvent des entreprises multinationales. Et c'est avec l'appui des députés provinciaux de la région, du caucus régional du Parti libéral et même du député Claude Boucher, secrétaire régional de l'Estrie, que les intervenants ont réclamé que le ministère de l'Agriculture se tienne debout.

Parce que, selon eux, les conséquences découlant de la coloration de la margarine seraient catastrophiques pour l'industrie laitière et, à plus forte raison, pour l'économie régionale.

«Dans la région de l'Estrie, on parle spécifiquement d'une perte de production totale de 56 000 kilos de matière grasse par année, devait préciser Gerald Routhier, président du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie. Cette perte de matière grasse constitue une valeur à la ferme de plus de 7,5 millions \$, la disparition possible de 287 emplois et la fermeture de 57 fermes laitières.»

De son côté, le vice-président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Jean Nobert, a insisté sur les enjeux de cette bataille en règle menée pour que la margarine conserve son apparence extérieure actuelle.

«C'est une guerre avant tout économique. Nous nous défendons contre les multinationales qui veulent s'approprier une partie de notre marché, de commenter M. Nobert. Il est certain que les margariniers seraient les seuls à profiter d'une modification de la couleur du beurre. Pour le gouvernement,

il n'y a rien de compliqué pour nous donner satisfaction: il n'a qu'à conserver la législation actuelle.»

Accords en jeu

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, c'est la signature des accords sur le commerce extérieur, en 1994, entre tous les gouvernements provinciaux, qui est devenue l'objet du litige.

Selon le gouvernement péquiste, ces accords constituent un carcan dont on peut difficile se défaire: l'Opposition officielle prétend au contraire que le gouvernement péquiste «s'est assis sur le tas depuis deux ans.»

«Si l'Ouest a imposé ses règles pour réglementer l'industrie du boeuf, je ne vois pas pourquoi le Québec, plus gros producteur de lait du Canada, ne pourrait pas imposer les siennes dans l'industrie du beurre», de livrer Claude Boucher.

Sans vouloir déclencher une lutte politique, Yvon Vallières, député de Richmond et président de la Commission de l'agriculture, a accusé le ministre de l'Agriculture d'avoir fait preuve de laxisme dans ce dossier.

«Mais ce que nous voulons tous, c'est que cette affaire se règle le plus rapidement possible, de commenter M. Vallières. Et tous ensemble, je pense que nous pouvons y arriver.»

Le premier ministre Lucien Bouchard a été interpellé en marge de ce dossier, ce qui rassure les intervenants qui espèrent une réponse favorable d'ici quelques semaines.

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES AU QUÉBEC

IL Y A 17 PARTIS POLITIQUES EN RÈGLE...

Le Directeur général des élections du Québec a pour fonction de veiller à l'application de la Loi électorale. Il fait connaître par la présente la liste des partis politiques autorisés en date du 29 mai 1997.

| PARTI POLITIQUE | CHEF | REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL |
|---|--------------------|--|
| ■ ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC | Mario Dumont | André Ménard |
| ■ CANADA! | George Butcher | Larry Manishin |
| ■ OPTION NATIONALE | Jean Brière | Daniel Fortin |
| ■ PARTI CITRON | Denis R. Patenaude | Gilles Robertson |
| ■ PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC | André Cloutier | Yiannis Manolis |
| ■ PARTI DE LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE | Paul Rose | Claude Ricard |
| ■ PARTI DE LA LOI NATURELLE DU QUÉBEC / NATURAL LAW PARTY OF QUÉBEC | Allen Faguy | Michael E. Wilson |
| ■ PARTI DU PEUPLE DU QUÉBEC | Michelle L. Dery | Gérard Beaudoin |
| ■ PARTI ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC | Réal Charette | Yves Brault |
| ■ PARTI ÉGALITÉ / EQUALITY PARTY | Keith Henderson | Alex Ross |
| ■ PARTI INNOVATEUR DU QUÉBEC | Raymond Robitaille | Guy Gervais |
| ■ PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC / QUÉBEC LIBERAL PARTY | Daniel Johnson | Benoît Cyr |
| ■ PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU QUÉBEC | Claude Brunelle | Hélène Héroux |
| ■ PARTI POUR LA RÉPUBLIQUE DU CANADA (QUÉBEC) / PARTY FOR THE COMMONWEALTH OF CANADA (QUÉBEC) | Benoît Chalifoux | Claude Brosseau |
| ■ PARTI POUR LE RESPECT DES DROITS ET LIBERTÉS INDIVIDUELS AU QUÉBEC | Robert Samson | Serge Brault |
| ■ PARTI QUÉBÉCOIS | Lucien Bouchard | Pierre Séguin |
| ■ PARTI VERT DU QUÉBEC | Victor Martel | Bernard Cooper |

ET IL Y A DES RÈGLES À SUIVRE :

Voici les principales règles applicables aux contributions.

Selon la Loi électorale, seul un électeur peut verser, à même ses propres biens, une contribution à des fins politiques. Les personnes morales, comme les compagnies, les corporations et les syndicats, ne peuvent en aucun temps contribuer aux caisses des partis ou des candidats indépendants autorisés.

Chaque fois que vous faites un don en argent, que vous rendez des services ou fournissez des biens à titre gratuit à un parti, une association de comté ou un candidat, vous faites une contribution. Il existe cependant des exceptions qui sont prévues dans la loi.

Le représentant officiel ou la personne qu'il désigne à cette fin sont les seules personnes qui peuvent recueillir vos contributions. Elles ont l'obligation de vous délivrer un reçu pour toute contribution.

Vous pouvez déduire de votre impôt autrement payable à Revenu Québec une somme égale à 75 % des premiers 200 \$ ainsi versés et à 50 % des 200 \$ suivants pour un maximum de crédit d'impôt de 250 \$ par année.

Au cours d'une même année, vous ne pouvez verser plus de 3 000 \$ à chacun des partis ou candidats indépendants autorisés.

Vous pouvez verser votre contribution en argent comptant si le montant est de 200 \$ ou moins. Vous devez faire un chèque pour une somme de plus de 200 \$.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec :

Le Centre de renseignements
Directeur général des élections du Québec
Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pérade
Sainte-Foy (Québec) G1X 3Y5

ou composer pour la région de Québec: 528-0422
à l'extérieur de Québec (sans frais): 1 800 461-0422



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.

Dieu le sauve de la prison

Sherbrooke

Après avoir mis le Seigneur dans sa vie et entrepris une thérapie spirituelle, Richard Descostes, âgé de 39 ans, a bénéficié d'une peine de détention de six mois avec un sursis assorti d'une probation de deux ans.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Robert Sansfaçon de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Descostes avait admis sa culpabilité à des chefs de séquestration, menaces, coups et blessures ainsi que méfait à l'appartement de sa victime le 11 novembre 1995.

Il a dit n'être pas conscient de ce qu'il avait fait en se rendant chez le plaignant avec deux comparses pour tenter de lui collecter 600 \$.

Me Michel Dussault a mis en preuve que son client avait entrepris volontairement une thérapie encore en cours pour surmonter ses difficultés et a soutenu que ce dernier devrait purger sa peine dans la communauté.

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears Aujourd'hui, en vigueur du 26 mai au 1er juin 1997, veuillez noter la correction suivante: en pages 27 et 29, l'offre «Déjouez la TPS» s'applique aux téléphones sans fil, chaînes stéréo et téléviseurs A PRIX COURANT seulement.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.



Sherbrooke

DU 29 MAI AU 1^{ER} JUIN 97

Au
**Centre Julien Ducharme
de Fleurimont**
(aréna)

**PLUS DE
60
EXPOSANTS**

Nouveautés & Tendances →

> De tout pour vous !!!

**UN RENDEZ-VOUS
POUR TOUTE
LA FAMILLE !!!**

| | |
|---|--|
| <p>TARIFS D'ADMISSION:</p> <p>ADULTES: 5.00\$</p> <p>12 ANS ET MOINS: 2.00\$</p> <p>3 ANS ET MOINS: GRATUIT</p> | <p>HEURES D'OUVERTURE</p> <p>JEU. 29 MAI DE 18H00 À 22H00</p> <p>VEND. 30 MAI DE 13H00 À 22H00</p> <p>SAM. 31 MAI DE 11H00 À 22H00</p> <p>DIM. 1 JUIN DE 11H00 À 18H00</p> |
|---|--|

1\$ DE RABAIS
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

OFFERT PAR LE JOURNAL LA TRIBUNE

OBTENEZ 1\$ DE RABAIS SUR LE TARIF ADULTE. UN COUPON PAR PERSONNE PAR VISITE. APPLICABLE DU 29 MAI AU 1 JUIN 1997 32213

Dénicher le fonds "hot"...

(... ou consolider votre valeur nette?)

Laissez-nous vous aider à vous constituer un portefeuille de placements des plus diversifiés qui sera géré professionnellement au jour le jour.*



Membre du Groupe Financier Banque Royale*

Consultez un conseiller professionnel du Trust Royal dès aujourd'hui. Ou appelez le service Royal Direct* au 1 800 387-1610.
<http://www.royalbank.com/french/wealth>

SERVICES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT NI INTÉRÊT PAYABLE en AVRIL 1998



27 PO STÉRÉO

36 MOIS GARANTIE
IMAGE SUR IMAGE
AFFICHAGE À L'ÉCRAN BILINGUE

699\$

JVC
500 lignes de résolution, entrée audio/vidéo, sortie audio, télécommande universelle, qualité cinéma.
LIVRAISON GRATUITE.



32 PO STÉRÉO

36 MOIS GARANTIE
IMAGE SUR IMAGE
AFFICHAGE À L'ÉCRAN BILINGUE

1199\$

JVC
700 lignes de résolution, entrée audio/vidéo, sortie audio variable, télécommande universelle, haut-parleurs à émission frontale, qualité cinéma.
LIVRAISON GRATUITE.



35 PO STÉRÉO

36 MOIS GARANTIE
IMAGE SUR IMAGE
AFFICHAGE À L'ÉCRAN BILINGUE

BASE GRATUITE

1799\$

JVC
750 lignes de résolution, entrée audio/vidéo, entrée S-Vidéo, haut-parleurs à émission frontale.
LIVRAISON GRATUITE.

PLAN DE SERVICE D'ENTRETIEN PROLONGÉ! DEMANDEZ-LE!



12 MOIS GARANTIE
MENU D'AIDE À L'ÉCRAN TRIANGLE

JVC 349\$

MAGNÉSCOPE À 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO.
Entrée audio/vidéo à l'avant, télécommande multimarque avec Shuttle Plus^{MD}, têtes Pro-cision 19 microns.



12 MOIS GARANTIE
DOLBY SURROUND PRO LOGIC
CINÉMA MAISON
5 haut-parleurs inclus.

JVC 799\$

JVC MINI-CHAÎNE.
200 watts total, magnétocassette double à inversion automatique, 4 modes surround.

LIVRAISON GRATUITE!
même le dimanche!

ASKO
LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER.
6 programmes, triple isolation, contrôles mécaniques, système de séchage à turbine, intérieur en acier inoxydable, paniers en graphite.
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS.



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN NOIR

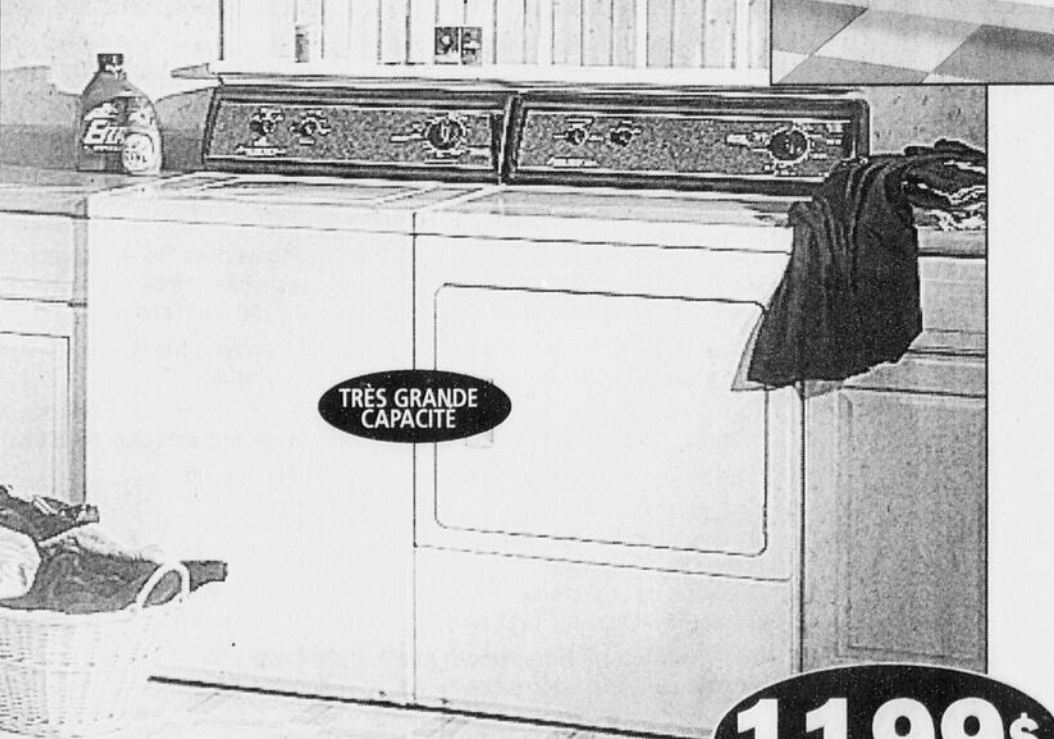
869\$



ÉGALEMENT DISPONIBLE BLANC SUR BLANC

FRIGIDAIRE FOUR À ENCASTRER.
Four à nettoyage facile, porte réversible, horloge électronique, ouverture de la porte sur le côté.
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS.

599\$



TRÈS GRANDE CAPACITÉ

1199\$

Amana
LAVEUSE.
7 programmes, 3 choix de température, 2 vitesses, niveau d'eau variable.
SÈCHEUSE.
6 programmes, 3 choix de température, séchage automatique, porte réversible.
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS.



Machine à glaçons incluse.

1099\$

Amana
RÉFRIGÉRATEUR 17,8 P³.
Tablettes en verre ajustables, balconnet ajustable dans la porte, 2 contrôles indépendants de température.
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS.

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mar.-Mer. 9h30 à 18h
Jeu.-Ven. 9h30 à 21h
Sam. 9h à 17h Dim. 11h à 17h

BRAULT & MARTINEAU

là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

ROCK FOREST 4275, boul. Bourque (Coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242 1-800-267-4240

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU



Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroménagers et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Valable pour les produits en inventaire seulement. *Aucun dépôt, paiement ni intérêt si payé en entier le 12 avril 1998.

Actualité en bref

Les policiers envahissent Sherbrooke

Les représentants des quelque 9000 membres de la Fédération des policiers du Québec, regroupant 145 associations de policiers et de policières à travers la province, envahiront Sherbrooke à partir de lundi prochain, 2 juin, pour la tenue du 29e congrès annuel.

On s'attend à la visite de plus de 260 congressistes qui débattront le thème «Une Fédération à notre mesure».

Une des préoccupations du congrès s'articulera autour des services policiers spécialisés. Quel est le portrait actuel des services policiers spécialisés au Québec? Quelle taille devrait avoir un corps de police pour offrir ce type de services? Est-ce qu'un service de police devrait acheter les services spécialisés d'un corps policier voisin?

Participeront à cette table ronde Lorrain Audy, directeur général de l'Association des directeurs de police et de pompiers du Québec, Charles Côté, sous-ministre associé au ministère de la Sécurité publique, Jacques Duchesneau, directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, André Nadon, premier vice-président de la Fédération des policiers du Québec et Claude Pichette, président du Groupe de travail sur Montréal et sa région.

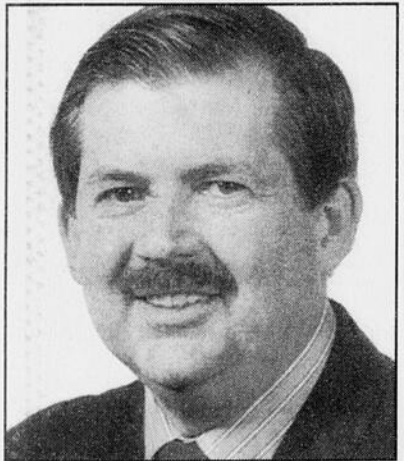
Le même jour, soit le mardi 3 juin, en après-midi, on se penchera sur la question du transfert des 500 millions \$ aux municipalités prescrit par le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel.

La séance se déroulera en présence du président de la Fédération des policiers, Michel Martin et du porte-parole de la Coalition québécoise du secteur municipal, Gilles Charland.

Résultat d'une étude sur la maladie mentale

Les résultats d'une étude «Impact-travail» effectuée dans les régions de l'Estrie et de la Montérégie seront présentés au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu le 5 juin prochain dans le cadre du colloque «un défi à relever» présenté par l'Unité de recherche psychosociale de l'hôpital Douglas.

Toutes les personnes qui sont concernées par l'intégration en emploi des personnes ayant des problèmes de santé mentale sont conviées à venir partager leurs expériences afin d'identifier des mesures réalistes pour favoriser le retour ou le maintien en emploi de ces personnes. Pour plus de renseignements composez le 1(800)646-6096.



Denis Provencher

Nomination à l'Ordre des denturologistes

L'Ordre des denturologistes du Québec a procédé récemment à la formation d'un nouveau conseil d'administration, présidé par Denis Provencher, un denturologiste qui exerce sa profession depuis 1974 dans les secteurs d'Asbestos et de Danville. Pour l'Estrie, l'Ordre est représenté par Richard Allaire, de Sherbrooke.

Exposition sur l'histoire de Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke recevra une aide financière de 16 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications pour la conception et la réalisation d'une exposition permanente sur l'histoire de Sherbrooke.

L'annonce en a été faite par la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, au nom de sa collègue ministre Louise Beaudoin. Cette somme est accordée en vertu du programme de Soutien à la mise en valeur du patrimoine. Le concept d'une exposition permanente présentée au Centre d'interprétation de l'histoire de Sherbrooke a été élaboré par la Société d'histoire de Sherbrooke dont le mandat vise, entre autres, à diffuser l'histoire de Sherbrooke.

«Je suis ravi que la ministre de la Culture et des Communications ait permis la concrétisation de cette exposition permanente sur l'histoire de Sherbrooke. Par cette initiative, les Sherbrookoises et les Sherbrookoises, de même que les nombreux touristes qui nous visitent annuellement, auront accès à une source abondante de référence sur le patrimoine de Sherbrooke», de commenter Marie Malavoy.

Les puits ne sont pas un danger

□ La Direction de la santé publique de l'Estrie contredit les affirmations d'un laboratoire privé

Karine TREMBLAY
Sherbrooke

Les propriétaires de puits peuvent dormir tranquille: l'annonce faite en grandes pompes par un laboratoire privé, à l'effet que près de la moitié des puits privés démontreraient une présence bactérienne élevée, a été rapidement contredite par la Direction de la santé publique de l'Estrie.

Ainsi, selon M. Serge Vallée, directeur du Laboratoire Biolab, «les gens buvant l'eau de puits privés avaient une chance sur deux de consommer de l'eau contaminée».

Ces propos s'appuyaient sur une étude de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie qui indiquait que, sur 150 puits privés analysés, 53 % des puits de surface

présentaient une contamination bactérienne dépassant les normes québécoises.

Le directeur de la Santé publique en Estrie, M. Patrick Polan, vient cependant nuancer ces données: «Le Laboratoire Biolab a faussé l'information en présentant des chiffres hors contexte et en improvisant des pourcentages à partir d'un nombre insuffisant de cas étudiés».

De fait, ce pourcentage de 53 % a été obtenu par le calcul personnel de l'entreprise qui s'est basée sur les 15 puits de surface qui ont été considérés dans l'étude de la Régie.

Non seulement ce nombre n'est pas suffisant pour établir un pourcentage, mais les résultats sont, à la base, biaisés par le corpus d'échantillonnage utilisé.

Ainsi, des 15 puits analysés, 13 étaient situés à proximité d'activités

agricoles ciblées, qui constituent des lieux plus propices à la contamination que la normale.

La Direction de la santé publique de l'Estrie pense par ailleurs que «de telles initiatives sont malhonnêtes et qu'elles ne constituent ni plus ni moins que des «coups de marketing» qui risquent d'alarmer les gens sans raison».

M. Polan mentionne également: «Ça fait six ans que je travaille à la santé publique de l'Estrie et je n'ai jamais eu vent de problèmes massifs avec la contamination de l'eau des puits. Et si nous pensions qu'un réel problème existait quant à celle-ci, nous en aviserions la population. C'est notre mandat, notre rôle à nous.»

Il ajoute encore: «Nous ne disons pas aux gens de ne pas faire analyser leur eau, mais cette démarche n'est pas systématiquement nécessaire pour tous.

Il y a une question de gros bon sens là-dessous.»

Par ailleurs, la Direction de la santé publique de l'Estrie conseille fortement aux utilisateurs de puits de faire vérifier leur eau s'ils remarquent des changements quant aux caractéristiques habituelles de l'eau (couleur, odeur, goût, etc.) ou si ceux qui en consomment éprouvent des troubles de santé (gastro-entérite, crampes abdominales, etc.) Autrement, tout est question de prévention, ce qui n'est pas mauvais en soi, mais dépend du bon vouloir de chacun.

Les personnes désirant obtenir plus d'informations sur l'analyse et le contrôle de la qualité de leur eau peuvent communiquer avec la Direction de la santé publique de l'Estrie, au numéro de téléphone 829-3401.

Quatre acres d'herbe brûlent en une heure

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

À plus ou moins trois semaines de l'entrée officielle de l'été, les pompiers de Sherbrooke ont combattu, hier midi, le premier important feu d'herbe de la saison.

Il faut quand même préciser qu'ils sont intervenus depuis le début de la saison printanière à plus d'une vingtaine de reprises pour ce genre d'incendie, notamment entre la fin tardive de la fonte des neiges et le temps pluvieux et marabout de mai.

Rien n'égale celui d'hier qui a bouffé pas moins de quatre acres d'herbe jaunie et de broussailles.

L'incendie a éclaté dans un immense champ, entre le boulevard de l'Université et le chemin de Sainte-Catherine, dans le quartier ouest de Sherbrooke. La raison est inconnue... mais elle est souvent plus humaine que naturelle ou divine.



Photo La Tribune, Pierre Saint-Jacques
Les pompiers de Sherbrooke ont combattu, hier midi, un spectaculaire feu d'herbe et de broussailles dans un vaste champ, entre le boulevard de l'Université et le chemin de Sainte-Catherine.

La proximité des deux artères à circulation dense a fait que l'exercice des pompiers n'est pas passé inaperçu, d'autant plus qu'une tenace et imposante fumée blanche a enfumé le ciel de ce carrefour.

Pour juger de l'importance du feu qui courait à un demi-kilomètre des voies carrossables, pas moins d'une douzaine de pompiers en provenance de trois casernes ont été dépêchés sur les lieux. Le lieutenant Serge Collin a supervisé les opérations.

Une lance, telle un gigantesque spaghetti jaune, serpentait à travers les champs pendant que des pompiers, armés de balais, s'affairaient à circonscire les flammes qui convoitaient un secteur boisé. Les sapeurs ont vivement apprécié l'utilisation d'un VTT pour le transport du matériel.

L'absence d'îlots résidentiels ou encore de bâtiments sur le terrain en question a contribué à apaiser les inquiétudes, mais il aura néanmoins fallu une bonne heure de besogne pour mater l'incendie.

Bon an mal an, les pompiers mènent à terme durant la saison des feux d'herbe de 30 à 35 interventions. Les petites années, cela tourne autour d'une vingtaine de feux et les grosses, au-dessus de 40. Dans la majorité des cas, l'élément humain est déclencheur de ces incendies.

L'UMQ accuse Québec par une demi-vérité

□ Sherbrooke attend une autorisation du ministre Perreault... mais n'avait pas à attendre pour agir

Sherbrooke (psj)

L'Union des municipalités du Québec accuse le gouvernement d'empêcher des municipalités de faire des économies et de freiner les efforts de rationalisation que déploient plusieurs d'entre elles.

Par voie de communiqué émis hier, l'UMQ cite, à titre d'exemple, «les municipalités de Sherbrooke, L'Ancienne-Lorette et Boucherville qui attendent respectivement depuis 17, 11 et 9 mois une simple autorisation du ministère de la Sécurité publique (MSP) pour diminuer leur effectif policier.»

On ajoute que la lenteur de l'intervention gouvernementale aura jusqu'ici

coûté près d'un demi-million \$ à ces municipalités.

Quand il est question de Sherbrooke, il faut voir dans la sortie de l'UMQ une demi-vérité.

Il est vrai que Sherbrooke n'a pas obtenu d'autorisation officielle pour réduire de quatre agents son effectif policier mais dans les faits, c'est une affaire réglée.

Quand on retourne en janvier 1996, au moment de la demande de Sherbrooke au MSP, il faut se rappeler que la centrale d'appels d'urgence 9-1-1, opérée par du personnel civil, était installée.

Initialement, la Ville souhaitait ainsi abolir huit postes chez les policiers permanents. Informé de la situation, à

l'été 1996, le ministre Robert Perrault avait laissé entendre aux deux parties, à savoir la Ville et l'Association des policiers municipaux de Sherbrooke, qu'il n'était pas dans l'intention du ministère de s'immiscer dans la convention collective et invitait les parties à s'entendre.

En novembre 1996, à la satisfaction des dirigeants de la Ville et du syndicat des policiers, on annonçait une entente qui convenait parfaitement aux deux parties, avec en bout de ligne, des économies appréciables et une flexibilité dans les horaires de travail.

Si, dans les faits, la réponse du MSP n'est pas encore parvenue à Sherbrooke, le processus d'économies est déjà enclenché depuis belle lurette.

À la décharge de l'UMQ, on doit admettre qu'elle n'a pas tort quand son président Mario Laframboise lance qu'il y a «une incohérence manifeste entre le message du gouvernement et ses agissements. D'un côté, il crée un chantier sur la mise en commun de services - en favorisant du même souffle les regroupements de municipalités -, mais il tarde à cautionner des demandes qui permettraient de réaliser des économies.»

Avec les transferts gouvernementaux exigés par le gouvernement, l'UMQ estime que le réel potentiel de solutions pour faire face aux transferts gouvernementaux se retrouve dans une participation aux travaux techniques sur la réduction des coûts de la main-d'oeuvre.

Une culture de mari mise au jour dans le Canton de Cleveland

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

À la suite d'une perquisition effectuée par la GRC dans une résidence du canton de Cleveland, Gaétan Brochu, âgé de 34 ans, a été inculpé de production de chanvre indien et de possession pour trafic de marijuana.

Il a été traduit hier devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Défendu par Me Philippe Gilbert, Brochu a été libéré sous conditions pendant la durée des procédures contre lui.

Sa mise en accusation fait suite à la saisie d'une culture de mari dans le sous-sol d'une résidence mardi sur le chemin Coughlin.

Selon le sergent Denis Roy de la GRC, près de 3000 plants à différents stades de croissance et deux kilos et demi de feuilles ont été trouvés à cet endroit.

On a aussi saisi du matériel servant à la culture comme des rails et des moteurs servant au déplacement de lampes, des minuteries, des coupoles et de l'engrais.

Les vérificateurs de Hydro-Québec ont été informés que le compteur d'électricité aurait pu être trafiqué.

Brochu a pu reprendre sa liberté avec un dépôt de 2 000 \$ ainsi qu'un engagement de garder la paix, ne pas quitter le Québec et se rapporter périodiquement à la GRC.

Ces conditions avaient été soumises à l'appréciation du tribunal par la procureure Anne Aubé.

Le sergent Roy a rappelé dans un communiqué que la GRC porte une attention particulière à ce genre d'installations et que toute information pouvant conduire à la saisie de stupéfiants ou à l'arrestation de suspects est traitée de façon confidentielle et peut faire l'objet de récompense monétaire selon les circonstances.

Chéribourg
CENTRE DE VILLEGIATURE

Le Chéribourg vous convie à son souper

HOMARD à VOLONTÉ

LE VENDREDI 30 MAI DÈS 17 h

SEULEMENT 40\$ personne

Venez vous amuser au son de la musique de jazz du Quartet Jean-Jacques Beauchamp, Barry Nanath, David et Raymond Elias.

Autres nouveautés à surveiller:

Brunch du dimanche 12⁹⁵
(½ prix pour les enfants de 10 ans et moins)

Réservation: **1 800 567-6132**
(Autoroute 10, sortie 118, direction Orford)



ÉLECTIONS 1997



Le Bloc est pénalisé par les politiques du PQ, croit Marie Malavoy

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Le Bloc québécois se trouve pénalisé par le fait que les améliorations apportées par le Parti québécois n'ont pas encore porté fruit.

C'est ce qu'estime la députée de Sherbrooke, Mme Marie Malavoy, questionnée sur le fait que la campagne du Bloc en prévision des élections de lundi prochain ne lève pas.

«Le Bloc et le PQ sont des vases communicants, note Mme Malavoy. Les décisions difficiles que doit prendre le Parti québécois actuellement influencent la réaction de la population face à l'élection.»

La députée souligne toutefois le fait que n'importe quel gouvernement serait obligé d'effectuer les compressions qu'impose présentement le PQ et qu'il est dommage que les améliorations apportées par le Parti québécois ne portent pas encore fruit, ce qui rendrait la situation beaucoup plus intéressante aux yeux des citoyens.

«Ces améliorations sont déjà en train de s'installer: par exemple l'assurance-médicaments, la politique familiale, la réforme de la sécurité du revenu, le rapatriement des pouvoirs en matière de main-d'œuvre, mais leurs effets ne sont pas encore visibles.»

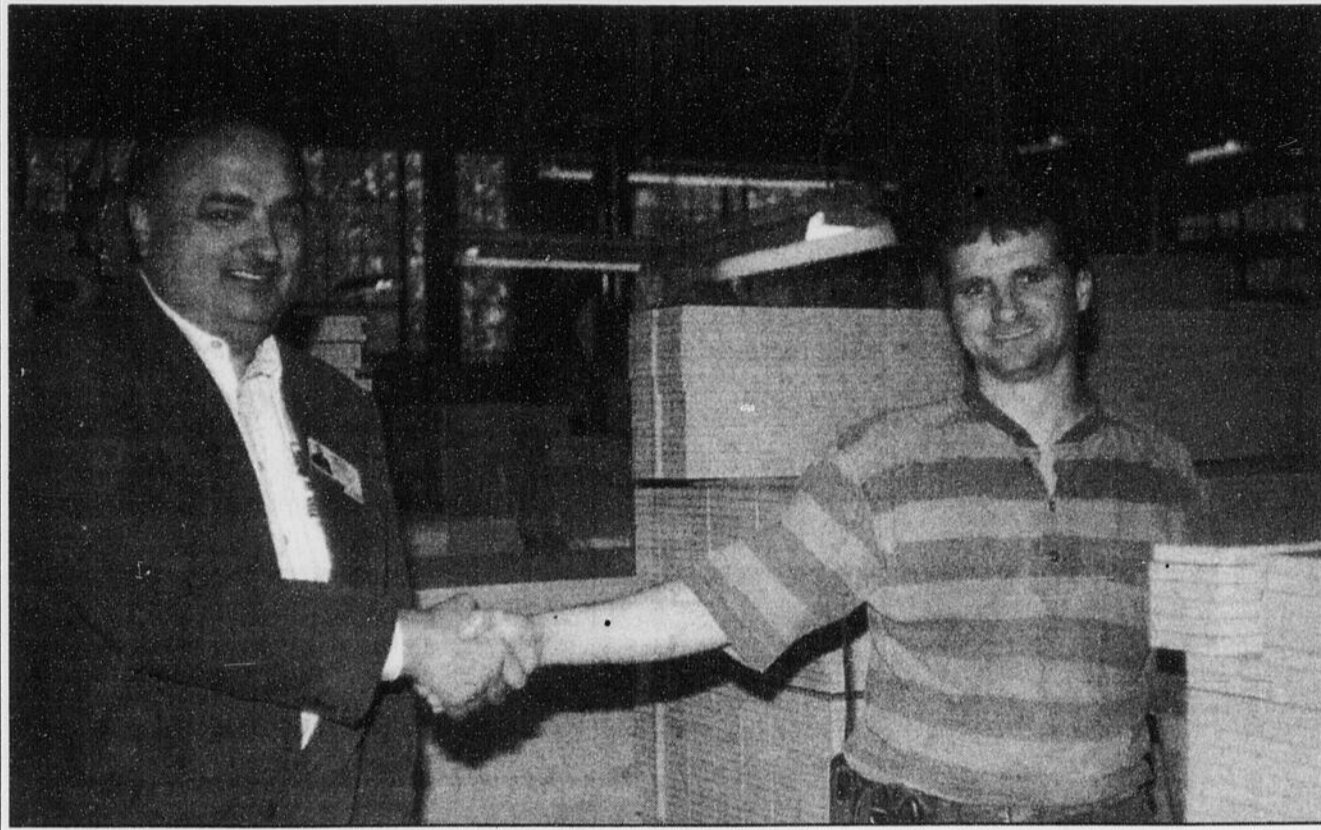
Le Bloc sera vainqueur au Québec, juge Marie Malavoy, mais probablement pas dans la même proportion qu'aux élections précédentes.

Par la suite, croit-elle, quand viendront les élections provinciales «Il serait maladroite de déclencher des élections provinciales rapprochées» - le Parti québécois pourra faire la démonstration que ses réformes ont amélioré la situation des Québécois et il sera réélu à son tour.

Pour ce qui est des difficultés actuelles du Bloc, la députée de Sherbrooke croit qu'elles sont imputables aussi aux remous qu'engendre un changement de chef à la toute veille d'une élection précipitée.

Maurice Bernier, du Bloc québécois

«Les gens savent que j'ai travaillé très fort pour eux»



Maurice Bernier, député sortant de Compton-Stanstead, a payé une visite, hier matin, aux gens de l'usine Les Industries de la Rive Sud, à Coaticook, spécialisée dans la fabrication de meubles pour chambres à coucher.

Jean-François GAGNON

Coaticook

Après la multitude de tuiles qui se sont abattues sur la tête de son parti, Maurice Bernier, candidat bloquiste dans Compton-Stanstead, retrouve peu à peu son optimisme.

Hier, en matinée, il est allé rencontrer les employés et cadres de l'usine Les Industries de la Rive Sud, à Coaticook, en compagnie d'un militant local.

Sur place, le député sortant en a profité pour faire le tour du propriétaire et serrer la main aux travailleurs, bien affairés à leurs tâches.

Il ne fût pas accueilli avec tambours et clairons, mais des poignées de mains franches et directes ont ponctué sa visite.

Au terme de cette visite, il livrait ses impressions sur le déroulement actuel de la campagne.

«A chaque jour et à chaque heure, on se rend compte

niers temps.

«Les gens du comté et de tout le Québec vont se rendre compte que notre parti n'est pas mort, reprenait le bloquiste. Certains auront des surprises le 2 juin, sur le terrain nous constatons un réel regain de popularité du Bloc.»

Sur la scène locale

Puis, M. Bernier a abordé la lutte qu'il mène personnellement aux autres candidats dans le comté de Compton-Stanstead. Il a mentionné être, évidemment, heureux de la guerre de mots que se livrent le libéral Gaétan Grenier et le conservateur David Price.

De plus, il tenait à rappeler aux électeurs ses préoccupations réelles quant aux défis à relever dans son secteur.

«Au débat des candidats, hier (mardi), j'ai été le seul à parler de choses bien régionales, affirmait-il. J'y ai indiqué avoir à cœur les dossiers de l'Aéroport de Sherbrooke, de la montagne de ski Montjoye et du mont Pinnacle de Barnston, pour lequel certains projets de développements sont prévus.»

En terminant, Maurice Bernier a soutenu qu'il ne désirait pas faire de promesses qu'il ne tiendrait pas. «Les gens savent que j'ai été présent et travaillé très fort pour faire avancer des choses, a-t-il soutenu. Moi, qui suis un homme de terrain, je peux promettre aux électeurs ma détermination à poursuivre dans le même sens, s'ils m'accordent leur appui lundi prochain.»

que le Bloc québécois remonte la pente et que ça va de mieux en mieux pour nous, laissait-il entendre. D'ailleurs, les gens à l'intérieur de l'usine démontraient beaucoup de sympathie à mon égard, en tout cas plus que dans les der-



Le président du CTTE, Bernard Roberge, et le représentant de la FTQ en Estrie, Gilles Léveillé, ont fait part de leur position en faveur du Bloc québécois.

Le CTTE recommande de voter pour le Bloc

Les politiques de Jean Charest sont «épouvantables»

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Estrie (FTQ) donne son appui aux candidats du Bloc québécois, estimant que ce parti a bien défendu, jusqu'à maintenant, les intérêts des travailleurs.

Toutefois, il en va autrement des Conservateurs et de Jean Charest, à qui le CTTE reproche de n'avoir pas tenu parole dans le dossier de la réforme de l'assurance-chômage.

En conférence de presse, hier, le président du CTTE, Bernard Roberge, et le permanent, Gilles Léveillé, ont en effet rappelé que Jean Charest leur avait fait part de son opposition à la réforme que le gouvernement Chrétien voulait apporter à l'assurance-chômage. Or, quand est venu le temps de se prononcer en Chambre... Jean Charest n'était pas là.

«D'ailleurs, sur les 735 votes pris à la Chambre des communes, le député de Sherbrooke n'a pris part qu'à 24, soit une note d'assiduité de 3,2 pour cent... L'image que véhicule Jean Charest peut, sembler bien belle mais la réalité politique qu'elle cache est plutôt épouvantable», a déclaré M. Roberge.

Il a ajouté que la politique des Conservateurs a toujours été de réduire le rôle du gouvernement et des services, de s'attaquer au filet de protection sociale, de diminuer les impôts des entreprises et des hauts revenus au détriment des petits et moyens salariés.

Le CTTE estime à l'opposé que les députés du Bloc québécois ont toujours défendu les intérêts des travailleurs et que cela s'est vérifié lors de la réforme de l'assurance-chômage ainsi que lors des modifications du Code du travail canadien.

Le CTTE dit croire également que «c'est la souveraineté qui pourra le mieux assurer le développement social et économique du Québec».

EN BREF

Chrétien à Bromont

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, fera un arrêt dans le comté de Brome-Missisquoi, samedi.

M. Chrétien participera à un rassemblement libéral qui aura lieu à l'aéroport de Bromont, 101, rue Du Ciel, à compter de 14h45. Évidemment, le député Denis Paradis sur place pour accueillir son chef.

Appui de Carmen Juneau

Mairesse de Windsor et ancienne députée provinciale de Johnson, Carmen Juneau donne son appui au candidat du Bloc québécois dans Saint-Hyacinthe-Bagot, Yvan Loubier.

Mme Juneau précise qu'elle connaît bien Yvan

Loubier et qu'elle a été en mesure de constater l'efficacité avec laquelle il mène ses dossiers, de même que sa grande ferveur souverainiste.

Le comté de Saint-Hyacinthe-Bagot touche à une partie du comté provincial de Johnson qu'à longtemps représenté Carmen Juneau.

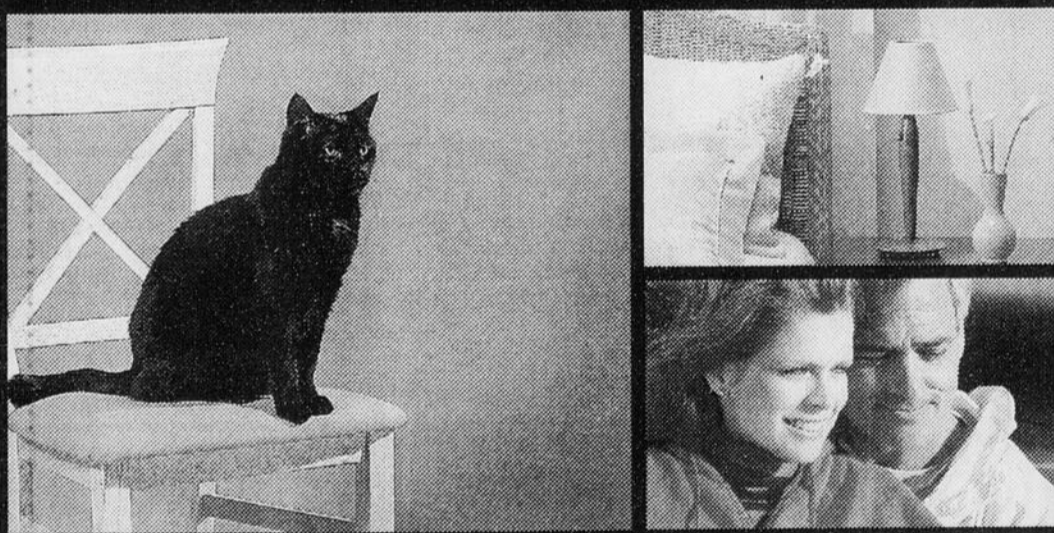
Assemblée de ville

S'il est réélu le 2 juin, mais cette fois à titre de député indépendant de Lotbinière, Jean Landry s'engage à instaurer dans chacune des municipalités de ce comté une «assemblée de ville.»

Jean Landry, qui a été élu sous la bannière du Bloc québécois, estime que ces assemblées de ville permettront à la population de chacune des municipalités de se faire entendre sur tout projet de loi émanant du parlement fédéral.

SICO

Grand ménage du printemps?
Sico a tout ce qu'il vous faut pour vos projets de décoration.



Super Latex Platine
(714-110)

Blanc
27⁹⁹
3.78L



Super Latex Platine
(714-501/505)

Toutes les couleurs
29⁹⁹
3.78L



Latex acrylique Apprêt-scelleur et sous-couche
(710-120)

21⁹⁹
3.78L

En vigueur jusqu'au 30 mai 1997

SICO POUR VOUS ET VOTRE DEMEURE

D É C O R A T I O N

King

1303, rue King Ouest, Sherbrooke

563-3855

Peinture Memphis

1881, RUE SHERBROOKE, MAGOG • 868-1080

Anciennement Peinture Pépinière

National

Québec refuse d'élargir l'accès à l'école anglaise

Norman DELISLE
Québec (PC)

Il n'est pas question d'élargir au Québec l'accès à l'école anglaise, a rappelé hier la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, devant le groupe anglo-québécois de pression Alliance Québec qui témoignait en commission parlementaire.

Si les Anglo-Québécois persistent à demander un plus grand accès à l'école anglaise, le débat avec le gouvernement québécois «risque d'être un dialogue de sourds», a dit la ministre Marois.

Toutefois, le président d'Alliance Québec, Michael Hamelin, s'est défendu hier de demander un tel élargissement de l'accès à l'école anglaise.

Ce qu'Alliance Québec était venu réclamer, c'est le droit pour un individu de voter et de payer ses taxes à une commission scolaire anglophone, une fois que des commissions scolaires de nature linguistique auront remplacé les actuelles commissions scolaires confessionnelles, a expliqué M. Hamelin.

Devant la commission parlementaire qui étudie le projet de loi créant des

commissions scolaires linguistiques, M. Hamelin a soutenu qu'il ne fallait pas confondre le droit de vote lors d'élections scolaires et le droit d'accès à l'école anglaise. «Ce n'est pas relié», a dit M. Hamelin.

Mais la ministre Marois croit plutôt que si le Québec accorde le libre choix pour le droit de vote, cela pourrait amener la possibilité pour des familles et les enfants de choisir l'école anglaise selon leur volonté.

Précision importante

C'est pourquoi le projet de loi 109 instaurant des commissions scolaires linguistiques précise que seules les personnes admissibles à l'enseignement en anglais au Québec pourront voter aux élections qui seront tenues dans des commissions scolaires anglo-québécoises.

Tous les autres citoyens voteront et paieront leurs taxes scolaires à des commissions scolaires francophones.

Le président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, Guy Bouthillier, croit lui aussi que les Anglo-Québécois cherchent «à obtenir indirectement ce qu'ils ne peuvent pas ob-

tenir directement», soit un accès élargi à l'école anglaise par le biais du droit de vote dans les futures commissions scolaires linguistiques.

«Le droit de voter aux élections scolaires est un moyen oblique d'agrandir le bassin des personnes admissibles à l'école anglaise. Ils veulent multiplier les catégories d'exceptions», a dit M. Bouthillier.

«Alliance Québec a tellement pris goût à l'idée d'enlever des morceaux à la loi 101 qu'ils trouvent sympathique l'idée d'enlever des morceaux au territoire du Québec. Je commence à douter de leur bonne foi», a conclu M. Bouthillier.

Pour sa part, la Centrale de l'enseignement du Québec appuie la création de commissions scolaires linguistiques. Mais la présidente de la CEO, Lorraine Pagé, s'oppose au régime provisoire que le gouvernement veut mettre en place pendant un an dans les villes de Montréal et de Québec en attendant que la Constitution canadienne soit modifiée.

«Il y aura superposition de commissions scolaires confessionnelles et linguistiques et nous nous y opposons», a dit Mme Pagé.

L'accusé type: un homme de 25 à 34 ans arrêté pour facultés affaiblies ou voies de fait

Ottawa (PC)

Le Canadien type qui passe devant les tribunaux provinciaux de juridiction criminelle est un homme, âgé de 25 à 34 ans, et il est accusé de conduite avec facultés affaiblies ou de voies de fait simples.

Ce portrait de l'accusé moyen se dégage d'un relevé de Statistique Canada, publié hier et tiré des compilations des tribunaux pour adultes, dans sept provinces et deux territoires durant l'année fiscale 1995-96.

Les tribunaux ont traité 435 500 causes durant ces 12 mois; la conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies est à l'origine de 15 pour cent du total des dossiers, les voies de fait 12 pour cent, le vol 11 pour cent.

Ces chiffres couvrent environ 80 pour cent de tous les dossiers criminels instruits au Canada; la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba sont les provinces exclues de cette statistique.

Selon l'agence nationale, 85 pour cent des causes impliquent des hommes et près des deux tiers visent des personnes dans la tranche de 18 à 34 ans.

Deux fois sur trois, la procédure a abouti à un verdict de culpabilité suivant au moins une accusation. Le plus fort taux de culpabilité survient dans les cas de conduite avec facultés affaiblies, soit 79 pour cent, suivi des crimes et infractions contre les moeurs et à caractère sexuel avec 76 pour cent; la possession de stupéfiants résulte en 75 pour cent de condamnations.

Un peu plus du tiers des coupables ont reçu une sentence suspendue; environ la moitié de ceux condamnés à la prison le sont pour un mois ou moins; 45 pour cent des sentences sont des amendes, la majorité de 300 \$ ou moins.

Les causes pour homicide représentent 0,1 pour cent du total et la durée médiane des sentences pour ces condamnations est de sept ans.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le Canada est à l'aube d'un avenir très prometteur, et je veux que les Québécoises et les Québécois en profitent pleinement.

Ce que le Parti libéral propose, c'est une équipe d'expérience et un programme responsable qui met l'accent sur les vraies priorités : bâtir une économie forte pour créer des emplois durables, assurer l'avenir de notre système de santé et préparer notre jeunesse pour les défis du prochain siècle.

Ce que le Parti libéral propose, c'est de continuer à bâtir le Canada ensemble, dans le respect de notre diversité.

Le 2 juin, donnons-nous le pouvoir d'agir ensemble.

Jean Chrétien

 **Libéral**

Agir. Ensemble.

VOTONS

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

RENCONTRE AVEC JEAN CHAREST

Trois ans à reconstruire le Parti conservateur

«J'ai vécu beaucoup de beaux moments de générosité»



Jacques PRONOVOST

«Je me rappelle un jour où je devais aller dans le nord de l'Ontario. C'était en décembre. Il faisait si froid. J'avais pris la précaution de vérifier s'il y avait du chauffage dans le petit avion que je devais prendre. On m'avait assuré que oui. Mais il n'y en avait pas. J'ai gelé. Le voyage a pris deux heures et quart et quand je suis arrivé je ne me sentais plus les pieds. Rendu à ma chambre d'hôtel, j'ai tout fait pour me les réchauffer mais je n'y arrivais pas...»

Jean Charest possède aujourd'hui un lot d'anecdotes sur ce qu'il appelle sa traversée du désert. C'est cette période de trois ans entre la défaite du Parti conservateur en 1993 et l'élection de juin 1997. Une longue absence publique pendant laquelle il a dû reconstruire un parti presque éteint avec ses deux seuls députés, un au Québec, lui-même, l'autre au Nouveau-Brunswick, Elsie Wayne.

Confortablement assis dans l'avion qui le menait du Manitoba en Ontario, il s'en confie sous les bruits de rugissements des moteurs prenant un répit entre toutes ces déclarations pour la galerie sous le feu nourri des caméras qu'il affronte depuis plus de 30 jours maintenant.

«... pendant le souper, juste avant que je prenne la parole, une dame est venue me voir et m'a demandé si j'allais faire bientôt mon discours. Je lui ai dit que j'y allais dans les prochaines minutes. Ça m'intriguait, alors que je lui ai demandé à mon tour pourquoi. Et elle m'a répondu: «c'est juste parce que je veux savoir quand aller partir ma voiture». Elle y est allée et la moitié de la salle a suivi; je te le jure, ils sont sortis. Quand ils sont revenus j'ai demandé à mon voisin de table: et l'autre moitié, qu'est-ce qui arrive avec eux? Et il m'a répondu qu'ils avaient laissé fonctionner leur automobile depuis leur arrivée. Ce n'est pas tout à fait un compliment à l'orateur invité qui ne comprend pas sur le coup. Mais il faisait tellement froid...»

Il en rit aujourd'hui de bon cœur. On sent que ces souvenirs sont autant de petits oasis de bonheur dans la traversée aride de son désert, presque seul à arpenter les terres, à graver les montagnes, à traverser lacs et rivières d'un si grand Canada.

«J'ai vécu de grands moments de surprise, j'ai surtout vécu des moments de grande générosité», dit-il en racontant cet autre épisode où il avait dû attendre pendant deux heures dans un petit aéroport qu'une bonne bénévole vienne le chercher.

Comme un commis-voyageur, celui qui avait été ministre des Sports et de la Jeunesse puis ministre de l'Environnement dans le gouvernement conservateur entre 1984 et 1993 avait dû reprendre sa petite valise, et partir seul à la reconquête d'un pays perdu pour son parti. Rares étaient alors ceux qui lui accordaient même une chance de réussir. «Le plus dur c'était de lire ma nécrologie presque à tous les jours dans les

«Je sais qu'on ne rattrape jamais ces années-là. Mais on essayait d'avoir des moments riches quand on était ensemble»

journaux du pays. On disait que le PC et Jean Charest, c'était mort et enterré. Il fallait avant tout que j'accepte la responsabilité de la défaite de notre parti... et que je l'explique».

Jamais, dit-il cependant, il n'a douté de la relance de son parti. Toujours il a cru en la nécessité de donner au Canada un deuxième parti national. Envers et contre tous.

«Un jour j'ai pris l'autobus entre Sherbrooke et Ottawa. On n'avait pas d'argent au parti pour nous véhiculer. Quand je suis arrêté au terminus de Montréal pour changer d'autobus, les gens m'ont reconnu et m'ont salué. Il y en a qui sont venus me regarder manger au petit comptoir du terminus. J'ai même signé des autographes. Quand je suis arrivé à Ottawa, j'ai raconté cela à Michèle et elle m'a dit: «J'espère que cela ne te montera pas à la tête...» Il en rit encore aujourd'hui et se plaît à le raconter partout où il va.

Tout n'a pas été toujours aussi rose dans cette période de déclin, de disette, de mort appréhendée. Il lui avait fallu d'abord congédier 90 personnes d'un parti qui avait été au pouvoir pendant huit ans et possédait une structure pour soutenir une telle organisation. «Ça avait été extrêmement pénible», se rappelle-t-il. «On en a récupéré quelques-uns aujourd'hui, les autres se sont dispersés...»

«J'ai dû aussi aider plusieurs de nos candidats défaits. Certains étaient lourdement endettés. Il n'y avait que moi, à ce moment-là, pour aller prendre la parole devant quelques convaincus dans des diners-bénéfices afin qu'ils puissent renflouer un peu leurs coffres. Ça aussi ce fut très éprouvant».

LOIN DES SIENS

Jean Charest n'avait que 35 ans. Ses trois enfants Amélie, Antoine et Alexandra n'avaient alors que 10, 6 et 4 ans. «C'était aussi très difficile de me séparer de Michèle et des enfants. Je partais à tous les jeudis pour des activités de fin de semaine. Je sais qu'on ne rattrape jamais ces années-là; mais on essayait d'avoir des temps riches quand nous étions ensemble».

Aujourd'hui encore, leur père sillonne le pays en quête d'appuis pour l'élection du 2 juin. Samedi et dimanche derniers, Antoine, 9 ans et Alexandra 7 ans, prenaient l'autobus et l'avion de la tournée pour accompagner leurs parents au Québec, à Terre-Neuve, et en Ontario avant de regagner l'école mardi. La grande Amélie, 14 ans, avait d'autres engagements avec ses amies.

Sa conjointe, Michèle Dionne, a aussi épousé le métier. Pendant que son chef de mari se rend dans une assemblée de comté, elle prend parfois une autre direction pour supporter un candidat voisin dans sa propre campagne. Elle sert des mains, prend la parole, sourit beaucoup, motive les gens... et les invite à voter pour son mari.

Quand ils se sont connus, il ne lui avait pas fait part de ses intentions d'aller en politique. Il ne les connaissait pas lui-même. Marié en 1980, Jean Charest n'avait pratiquement pas fait de politique active si ce n'est qu'une participation à la convention de 1976 qui avait élu Rodrigue Biron chef de l'Union nationale. «Cela avait été pour moi une expérience décevante. J'étais allé au congrès à Québec et j'en étais revenu avec la conclusion que ce n'était pas un parti politique qui m'intéressait», dira-t-il.

Il n'est revenu à la politique qu'en 1983 pour appuyer Joe Clark à la convention contre Brian Mulroney tenue à Winnipeg. Son épouse Michèle, alors toute jeune maman, y avait aussi travaillé comme bénévole. Depuis ce jour c'est le stampede quotidien. Curieusement, dira-t-il, dix ans plus tard, en 1993, ce même Joe Clark lui prêtait main-forte dans son duel contre Kim Campbell pour la direction du parti.

Mais, argue-t-il, il ne se destinait pas aveuglément à la politique dès son jeune âge. «Certes ma famille s'y intéressait beaucoup. Mon

père, Claude, a toujours été un vieux Bleu. A 14 ou 15 ans, je suivais déjà ce qui s'y passait. C'était l'époque Trudeau. Mais je n'avais jamais eu d'implication réelle si ce n'est la présidence de mon école, à Montcalm. Et encore il avait fallu que Bernard Bureau me pousse sur la scène pour que je fasse un discours».

LE RÉFÉRENDUM A ACCELÉRÉ LES CHOSES

Charestmanie comme Trudeauisme? Plusieurs le pensent devant la vague qu'il soulève au Québec dans cette campagne électorale 1997. Jean Charest se défend bien d'utiliser la même technique, de reproduire le modèle et même d'en avoir été inspiré. «La politique m'intéressait à cette époque-là, mais ça n'a rien à voir avec le phénomène Trudeau. Chez nous, la famille était Bleue, mon père n'était pas du tout un admirateur de Trudeau. Pour moi c'est juste un souvenir».

La filiation n'existe pas qu'avec son parti. Un lien indéfectible le relie depuis 1984 à la population de Sherbrooke. Celle-ci l'a élu, réélu en 1988. Elle lui a aussi permis de résister à la tempête de 1993 et de devenir ainsi le seul pilier véritable sur lequel le PC pouvait encore reposer après la débâcle.

«On ne peut jamais prendre pour acquis le support de nos concitoyens sauf que moi j'ai vécu dans ma carrière politique des temps très forts avec la population sherbrookoise. Un des moments les plus beaux de ma carrière fut aussi un des plus difficiles. C'est quand j'ai dû démissionner du cabinet en 1990 dans des circonstances qui étaient bien malheureuses. Cela ne remettait pas mon intégrité en cause mais j'avais payé un prix très élevé». Il avait alors téléphoné directement à un juge dans la cause de Daniel Saint-Hilaire, un entraîneur québécois refusé par Athlétisme-Canada pour les Jeux du Commonwealth. «La population a été extraordinaire, elle m'a appuyé. Je n'avais jamais pensé qu'elle aurait pu réagir comme elle l'a fait à ce moment», exprime Charest avec gratitude.

Il explique ainsi cet appui répété: «je pense que c'est parce qu'on a des affinités, qu'on se retrouve un dans l'autre. Je m'identifie à ces gens-là. Je suis, moi, ce qu'ils sont eux dans le fond. Je les représente en quelque sorte et je pense qu'ils se retrouvent un peu dans ce que

Il repousse du revers de la main toute critique de ce plan de réorganisation de la fédération et estime qu'il mettrait suffisamment de miel sur le pain avec ses propositions de transferts financiers aux provinces pour qu'elles soient alléchées et signent de nouveaux accords. Il éloigne de lui toute allusion à Meech ou Charlottetown comme s'il disait «éloignez de moi ce calice».

Encore devra-t-il nous convaincre que ses espoirs et son offre de réconciliation nationale ne se buteraient pas à l'opposition des provinces comme son propre parti s'y est échoué deux fois depuis 1990. Même s'il ne parle pas de rondes constitutionnelles, on imagine mal une refonte sérieuse du système canadien sans un agrément de toutes les provinces. Que des ententes bilatérales ne suffiraient probablement pas à refaire une unité véritablement viable.

DES EMPLOIS, BEAUCOUP D'EMPLOIS

Charest a aussi promis aux Canadiens 1 000 000 d'emplois d'ici quatre ans. D'abord cloué au pilori pour ses prévisions optimistes, il a eu le bonheur de voir les autres leaders se raviser rapidement devant les analyses économiques prévoyant une telle création d'emploi au Canada pendant les quatre prochaines années.

Sa trouvaille n'en serait pas une tant la reprise économique prévue au Canada créerait d'elle-même ces emplois tant attendus.

Mais Charest en a remis; il prédit maintenant autant d'emplois dans un deuxième mandat. La prudence du départ a cédé à l'euphorie des sondages.

Adeptes des méthodes Filmon, Klein et Harris, tous premiers ministres conservateurs provinciaux, Charest promet aussi une baisse d'impôt de 10%. Son programme dit qu'il le ferait dès un premier budget. Il rectifie son propre programme en disant qu'il l'entrevoit dans un premier mandat. Sur ce point, il est aussi fragile qu'il est fort. La population canadienne l'écoute, encore incrédule, encore incertaine qu'il faille passer à cette étape alors que le déficit n'est pas encore totalement résorbé.

C'est là la force de la cuirasse des libéraux qui, sous Paul Martin, ont rétabli des finances de plus en plus saines quoiqu'il reste encore des pas importants à faire.

«C'est réaliste... et souhaitable», affirme-t-il sans embages. «Ne pas s'y engager, ce serait baisser les bras devant le chômage élevé. Nous avons la marge de manœuvre qu'il faut; nous l'aurons encore plus quand nous aurons rétabli les finances publiques en sabbant dans les dépenses gouvernementales plutôt que dans les programmes», ajoute-t-il en décochant des flèches à l'endroit de Jean Chrétien et Paul Martin.

UN HOMME PERSUASIF

Ses promesses osées, ses déclarations à l'emporte-pièce, sa personnalité surtout l'ont propulsé au rang de vedette de l'écran. Un organisateur péquiste de Sherbrooke disait: «on avait oublié combien il pouvait être

«Je ne me vois pas dans un pays autre que celui-là. Je ne veux pas priver mes enfants de ce que j'ai eu moi-même»

persuasif quand il s'adresse directement aux gens». C'était la carte cachée d'un Charest empêtré dans les rideaux de la Chambre des Communes depuis trois ans.

Les débats télévisés l'ont propulsé dans les sondages. La campagne des conservateurs axée presque exclusivement sur leur chef y a trouvé sa rampe de lancement. «Une campagne comme celle-là était inévitable. Nous n'avions que deux députés, et un chef. Bien sûr ça implique une grande responsabilité. Je me devais de livrer une bonne campagne. Qu'on axe tout sur moi apporte une pression supplémentaire mais je suis à l'aise avec ça. J'ai appris à vivre avec les projecteurs braqués

sur moi pendant la campagne au leadership. La réussite ne me fait pas peur; je n'ai pas peur des échecs non plus. La question est de savoir ce que l'on fait de ses échecs; de ce qu'on en apprend. On se relève et on repart. C'est là qu'on teste le caractère».

Charest s'amuse même de toute cette attention centrée sur lui. «Vous verrez, dans quelques temps on dira que Charest y'avait rien là, que c'était normal que le PC revienne en force».

Il affirme que dans sa reconquête du pays il n'a contracté aucune dette politique. Aussi, pendant cette campagne évite-t-il soigneusement de nommer quelque candidat comme étant «ministre»: «pour garder les mains libres», dira-t-il. Il n'a fait qu'une exception en désignant le général Lewis MacKenzie comme éventuel vice-premier ministre. Il voulait river le clou de ceux qui ne voient dans son parti qu'un vide de personnalités. Il s'est rivé le nez sur les déclarations passées de son dauphin ainsi identifié.

Les réactions en politique sont rapides. Jean Charest dégage d'ailleurs aussi vite que les autres. La majorité des Canadiens lui ont accordé la victoire dans les débats télévisés pour ses réparties faciles. Ils étaient tous sur son terrain. Charest est un plaideur. Il n'a fait que trois années de droit avant d'entrer en politique, mais il en garde une certaine fierté: «J'ai appris comme avocat, j'ai aussi appris de mes erreurs. Quand je plaçais en droit criminel, j'étais à la Cour à tous les jours. J'ai beaucoup plaidé; j'ai même fait huit procès devant jury», se plaît-il à rappeler.

De mauvais débats, il estime en avoir connu. Selon lui, il avait été exécrable contre Raymond Garneau sur le libre-échange il y a plusieurs années. «Trop agressif», dit-il. Depuis, il a appris jusqu'à en faire sa qualité première de politicien. «J'ai beaucoup appris en droit criminel. J'ai aussi appris de la vie. J'ai surtout appris qu'un bon plaideur c'est quelqu'un capable d'être lui-même devant le jury, avec ses qualités et avec ses défauts. Et c'est savoir écouter».

Son juge aujourd'hui, c'est l'opinion publique.

Cette capacité à influencer devrait obliger à une plus grande honnêteté. «Oui, je me sens une responsabilité spéciale en ce sens. Je la sentais aussi pendant le référendum. On tente d'influencer le vote des gens en les persuadant. C'est ça la démocratie, persuader les gens de nos idées. Une fois qu'on les a persuadés, on a la responsabilité d'y donner suite», dit-il.

Jean Chrétien qui avait promis d'abolir la TPS s'en souviendra. Charest pourrait avoir à vivre avec ses promesses de baisses d'impôt, de réinvestissements dans les transferts aux provinces, de création d'emplois par milliers. C'est le revers de la médaille pour celui qui sait convaincre.

Jean Charest est passé maître dans cet art pendant les premières semaines de la campagne. La dernière est plus difficile. Il apparaît maintenant à court d'arguments, pris pour réagir aux agendas des autres. Tout bon plaideur qu'il soit, il a l'obligation de se renouveler pour continuer à charmer. Parti avant les autres, il semble avoir le souffle plus court dans les derniers milles. Pour lui, il est temps que la course achève.



je suis. Quand on a ce genre de relation, cela a l'avantage qu'on marche ensemble, qu'on évolue ensemble».

Cet appui à Charest n'a pas empêché les Sherbrookoïses d'élire un député du Parti québécois au provincial en 1994, Marie Malavoy, et de voter Oui au référendum de 1995 dans une proportion de 53% malgré l'implication de leur député fédéral dans la coalition pour le Non.

Paradoxalement, ce référendum sur la souveraineté du Québec conduit par Jacques Parizeau et Lucien Bouchard fut par ailleurs aussi un tremplin pour Charest devenu peu de temps auparavant le nouveau leader des conservateurs. Il tentait toujours désespérément de faire revivre le PC avec le support d'un noyau dur de partisans en organisant de petites réunions dans toutes les provinces et les Territoires du Canada. «Le référendum a été une toile de fond à la relance du parti. Sans le référendum ça nous aurait pris plus de temps, cela aurait été plus difficile. Le référendum a vraiment été la première occasion de montrer à tous que le parti était encore là, bien vivant. Pour la première fois par la suite, lorsque je voyageais travers le pays, je sentais que les gens nous écoutaient», admet-il.

L'UNITÉ CANADIENNE

Depuis, Charest se présente comme le défenseur de l'unité canadienne. Il propose un nouveau pacte, une redéfinition du fédéralisme. Tous les sondages lui accordent la première place chez les leaders fédéralistes sur cette question, loin devant Jean Chrétien notamment. Il avoue ressentir en conséquence une pression supplémentaire, une obligation de réussir. «Mais je m'en sens capable. J'arrive du Manitoba avec Gary Filmon; je m'y sens à l'aise. Je connais bien Roy Romanow de la Saskatchewan et Ralph Klein en Alberta. Tous ces gens-là veulent aussi que le pays fonctionne. Ce que je veux qu'on saisisse c'est que ce n'est pas parce qu'on sommes différents, que nous avons parfois des désaccords, qu'on ne peut pas être citoyens d'un même pays», confiera-t-il.

Il semble par ailleurs faire de la sauvegarde du Canada une question personnelle. Lors du débat des chefs sur le réseau anglais, cela avait été perçu comme un cri du cœur quand il a affirmé vouloir laisser ce pays en héritage comme il l'avait reçu des politiciens qui l'ont précédé. «C'est parce que je connais bien ce pays. Je ne me vois pas dans un pays autre que celui-là. Je ne l'entrevois même pas. Je ne veux pas priver mes enfants de ce que j'ai eu moi-même», répète-t-il quand on lui repose la question.

Son projet de co-gestion reste flou à bien des égards. Tout comme ses propositions de transferts de points d'impôt faisant partie de son pacte canadien. «Ce que je propose, dira-t-il, c'est un rééquilibrage des responsabilités. Que les provinces fassent ce qu'elles savent le mieux faire et que le fédéral s'occupe de ce dont il doit s'occuper». Mais son intrusion dans le domaine de l'Éducation, inscrit dans le programme politique qu'il brandit à tout vent, hérisse la susceptibilité de certaines provinces dont le Québec compte tenu qu'il entre dans le champ des juridictions provinciales.

«Avant de me réjouir, je vais attendre»

□ L'embauche de nombreux jeunes par Québec laisse sceptique

Lia LÉVESQUE

Montréal (PC)

L'annonce de l'embauche de milliers de jeunes dans la fonction publique québécoise suscite bien sûr de la satisfaction chez des groupes représentant des jeunes, mais aussi du scepticisme.

«Ça pourrait être une bonne nouvelle. Mais avant de me réjouir, je vais attendre de voir les avis de recrutement dans les journaux. Je vais attendre de voir la réalisation de ces embauches-là, parce que ça fait longtemps qu'on en parle», confiait hier en entrevue le président du Conseil permanent de la jeunesse, M. Michel Philibert.

M. Philibert loue tout de même la «bonne intention» du gouvernement Bouchard. «J'espère qu'ils vont la réaliser.»

Lors de la période des questions à l'Assemblée nationale mardi, le premier ministre Lucien Bouchard a indiqué que le nombre de départs à la retraite chez les syndiqués du secteur public et parapublic semblait assez élevé pour permet-

tre l'embauche de plusieurs milliers de personnes, notamment des jeunes. Au 27 mai, 10 800 départs étaient confirmés. Si le nombre de 18 000 départs est atteint, «nous allons pouvoir engager plusieurs milliers de jeunes», avait mentionné M. Bouchard.

«C'est un geste positif, nécessaire et prometteur» commentait pour sa part M. Atim Léon-Germain, vice-président de la Fédération étudiante universitaire du Québec. La FEUQ avait elle-même demandé qu'on favorise l'embauche de jeunes dans la fonction publique, lors du sommet socio-économique d'octobre dernier.

Les moins de 30 ans représentent moins de trois pour cent des effectifs de la fonction publique québécoise.

«Comme citoyen et comme jeune, je m'inquiète de cette situation», commentait M. Philibert, du Conseil permanent de la jeunesse.

«C'est dramatique pour la pérennité de cette institution-là, le renouvellement des énergies, le renouvellement générationnel qui doit se faire dans des institutions comme ça», jugeait M. Léon-Germain.

Pour M. Léon-Germain cependant, cette embauche de jeunes dans la fonction publique, «ce n'est qu'un début». Il faudrait au moins atteindre les 10 ou 15 pour cent de jeunes de moins de 30 ans dans la fonction publique, estime-t-il.

Et pas de doute, selon ce représentant étudiant, les jeunes ont les diplômes qu'il faut pour occuper ces emplois.

M. Philibert, de son côté, relève quelques obstacles à l'embauche de jeunes dans la fonction publique. Par exemple, les conditions actuelles précisent qu'il faut d'abord embaucher les travailleurs qui sont mis en disponibilité, ceux qui sont sur les listes de rappel et les occasionnels. Aussi, souvent, dans les concours, le gouvernement exige plusieurs années d'expérience. Ces conditions ne sont pas de nature à favoriser l'embauche de jeunes diplômés, dit-il.

Les retraités d'Hydro font un pas vers le recours collectif

Montréal (PC)

L'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec (APRHO) a déposé, hier, sa requête pour exercer un recours collectif au nom des 8000 retraités de la société d'Etat. L'Association réclame que l'on reconnaisse le droit des retraités à leur quote-part des surplus que fait Hydro pour son bénéfice et pour celui des participants actifs. Elle réclame que la somme de 47,4 millions \$ soit distribuée immédiatement aux participants retraités.

«Notre position est simple: s'il y a une distribution de surplus à l'avantage d'Hydro-Québec et de ses participants actifs, il doit y avoir aussi distribution aux participants retraités d'une part équitable du surplus», a résumé le président de l'Association, Claude Alarie.

«Hydro-Québec, en tant que gestionnaire fiduciaire du régime, doit traiter les deux catégories de participants avec impartialité. L'APRHO ne revendique pas des droits spéciaux pour les retraités. Seulement, quand il se produit une distribution de surplus pour le bénéfice d'Hydro et de ses participants actifs, il serait équitable que les participants retraités en reçoivent aussi une part.»

Même si les premières revendications de l'Association remontent à 1986, année de sa fondation, elle a intensifié ses représentations auprès de la société d'Etat l'an dernier, au moment où Hydro entamait de longues négociations avec ses employés syndiqués afin de répondre à la commande du gouvernement québécois de réduire ses charges d'exploitation et d'accroître sa rentabilité. Une portion du travail a été effectuée du côté de la rémunération et d'une ponction dans les surplus de la caisse de retraite par une diminution «temporaire» du taux de cotisation de l'employeur, de 10,7 à 5,82 pour cent, et par une bonification du régime afin de faciliter les départs à la préretraite.

Selon les calculs effectués par l'actuaire-conseil mandaté par l'Association, Hydro-Québec a, de 1993 à 1996, puisé 101 millions \$ à même les surplus, alors que les avantages ou améliorations consentis aux participants actifs atteignent les 134 millions \$ dans l'intervalle.

L'Association tente essentiellement de démontrer que même si la Loi sur Hydro-Québec autorise la société d'Etat à établir un régime de retraite pour ses employés et à adopter toutes dispositions jugées nécessaires à cette fin, la même loi précise que tout règlement édictant ou modifiant ledit régime de retraite est soumis à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, qui précise notamment que les titulaires, y compris les participants retraités, sont titulaires du droit conditionnel de se faire attribuer le surplus à la terminaison totale du régime.

Porcheries

Cliche serre la vis

Québec (PC)

Des comités de vigilance mis en place par le ministre de l'Environnement David Cliche s'assurent que les nouvelles porcheries sont sans danger pour l'environnement.

Il y a même de la place au sein de ces comités pour le Protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby, qui a donné récemment son appui à des groupes de citoyens qui s'opposent à l'installation de nouvelles porcheries.

«Ces tables de vigilance sont ouvertes au Protecteur du citoyen», a affirmé le ministre Cliche, hier, à son arrivée à l'Assemblée nationale.

Le mandat de ces tables de vigilance est de s'assurer que les nouvelles porcheries sont sans danger pour l'environnement, et notamment qu'elles ne pollueront pas les nappes phréatiques d'eau.

M. Cliche a cité deux exemples de ces comités, implantés à Sainte-Luce et au Bic, dans le Bas du fleuve. Selon Daniel Jacoby, la réglementation actuelle n'est pas adéquate pour protéger l'environnement contre l'établissement de trop nombreuses nouvelles porcheries.

M. Cliche a rappelé qu'il promulguera d'ici le 20 juin, tel qu'il s'y est engagé dans le passé, le fameux règlement sur la réduction de la pollution agricole.

Ce règlement traitera notamment des odeurs agricoles, et fixera des distances qui doivent séparer les nouvelles porcheries des secteurs habités.

L'application de ce règlement pourra faire éventuellement l'objet d'un débat devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (le BAPE), mais uniquement lorsqu'il aura été promulgué, a indiqué le ministre.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Pharmacie Valérie Courchesne
recherche

COMMIS CAISSIER(ÈRE)

- Minimum deux ans d'expérience en pharmacie
- Bilingue

S.V.P. vous présenter avec votre C.V. au

147, rue Queen
Lennoxville

**LIQUIDATION
DE BIJOUTERIE**

**30% à 75%
DE RABAIS**

JONC DIAMANTS 10 pts
Or 10K
Prix d'évaluation 230\$
Seulement **140\$**

JONC DIAMANT 0.21 pts
Or 10K
Prix d'évaluation 350\$
Seulement **215\$**

Montres, bagues, colliers de perles
Diamant, or 10 et 14K

GALERIE LES TOURELLES
3045, rue King Ouest, local 61
par la Bijouterie Fernand Turcotte

Meubles Sélection vous présente

**La fièvre
du printemps**

**Rien à payer
avant
1998***

50%

Sélection Royal
• Matelas 512 ressorts
• Garantie 15 ans

Beautysleep Ortho Sélection
299\$
Matelas 54"
Matelas 510 ressorts - Garantie 5 ans

SATISFACTION GARANTIE Détails en magasin

Matelas 39" 249 \$
Matelas 60" 349 \$
Matelas 80" 499 \$

39" 539\$ 269 \$
60" 739\$ 369 \$
80" 1239\$ 619 \$

Sélection Royal
319\$
de rabais du prix suggéré Matelas 54"
Prix suggéré 639 \$

SATISFACTION GARANTIE Détails en magasin

Superbe mobilier en cuir qui saura
rehausser votre décor.
Table de centre 219 \$ Table de bout 199 \$
Aussi disponible en cuir combiné
Causeuse 899 \$ Sofa 919 \$

999\$
Causeuse
SUPER VALEUR

Sofa à **999\$****
à l'achat de la causeuse!
** 1149 \$ si acheté séparément

Belle dinette à petit prix.
329\$
5 mcx

elran
Relaxon
Super valeur!
Mobilier 2 morceaux.
999\$
2 mcx
SUPER VALEUR

**MEUBLES
SÉLECTION**

**Bureau
& Bureau**

600, rue Galt Ouest, Sherbrooke 569-9585

* Sujet à approbation du crédit. Détails en magasin.

MAXI

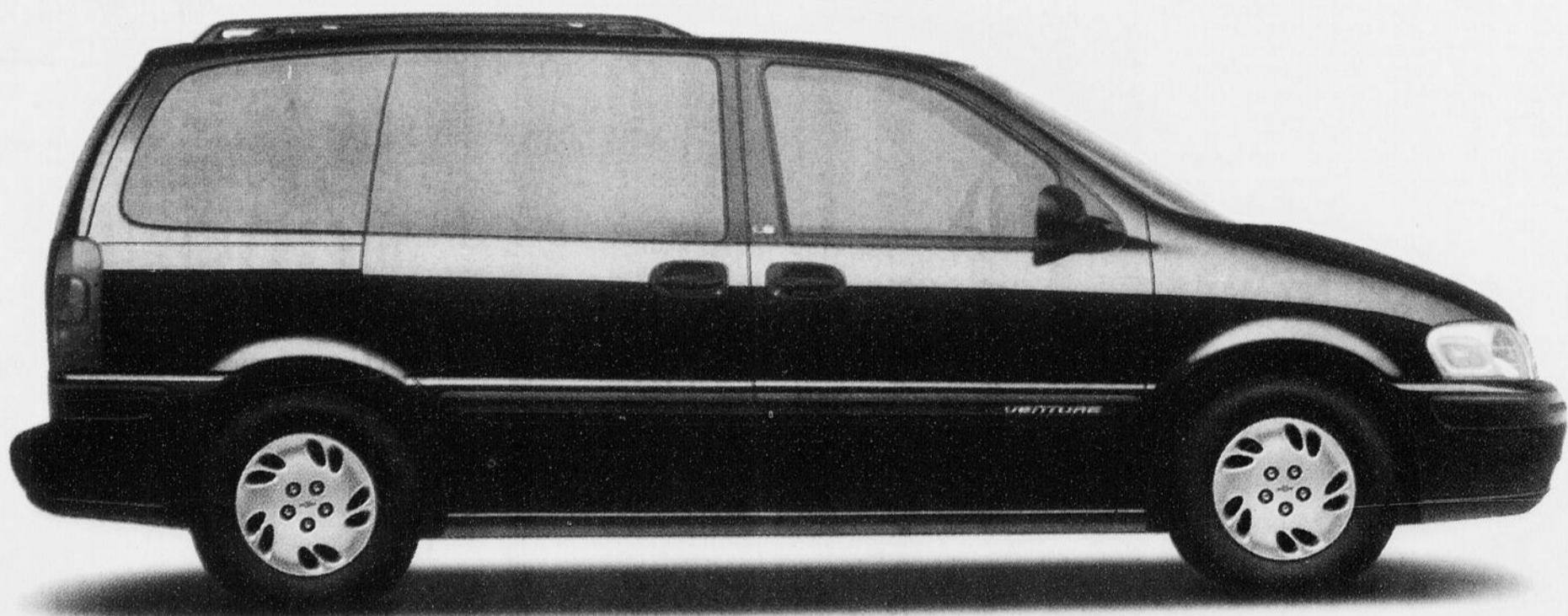
fun

Maxi performante grâce à un V6 de 3,4 litres développant 180 chevaux et une boîte automatique à quatre rapports. Freins antiblocage aux quatre roues et pneus de 15 pouces pour un maxi contrôle. Deux sacs gonflables, rétroviseurs et verrouillage central électriques, climatisation. Maxi sonorisation grâce à sa radio AM-FM stéréo avec haut-parleurs avant et arrière et maxi place pour sept passagers.

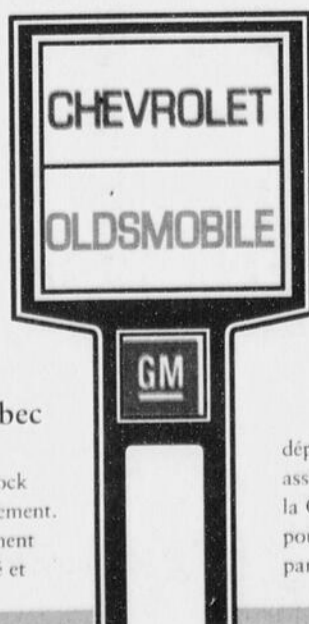
MINI

prix

229\$*/mois
Location 24 mois



La Venture de Chevrolet
LA MAXI MINI VAN



L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



* Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 3037\$. Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et

dépôt de sécurité de 300 \$ exigés à la livraison. Préparation incluse. Transport (840 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTALSM sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet Oldsmobile 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.